

Miguel ALMEREYDA

Les Naufrageurs de la Patrie

“ Le Bonnet Rouge ”
contre
“ L’Action Française ”

Prix : 25 centimes

Éditions du *“ Bonnet Rouge ”*
:: QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN DU SOIR ::
14, Rue Drouot, Paris.

SOUS PRESSE :

La Pandiffamation

Supplément au Dictionnaire de la langue verte

PAR

LÉON DAUDET

(Préface de **Miguel ALMEREYDA**)

Miguel ALMEREYDA

Les Naufrageurs de la Patrie

“ *Le Bonnet Rouge* ”

contre

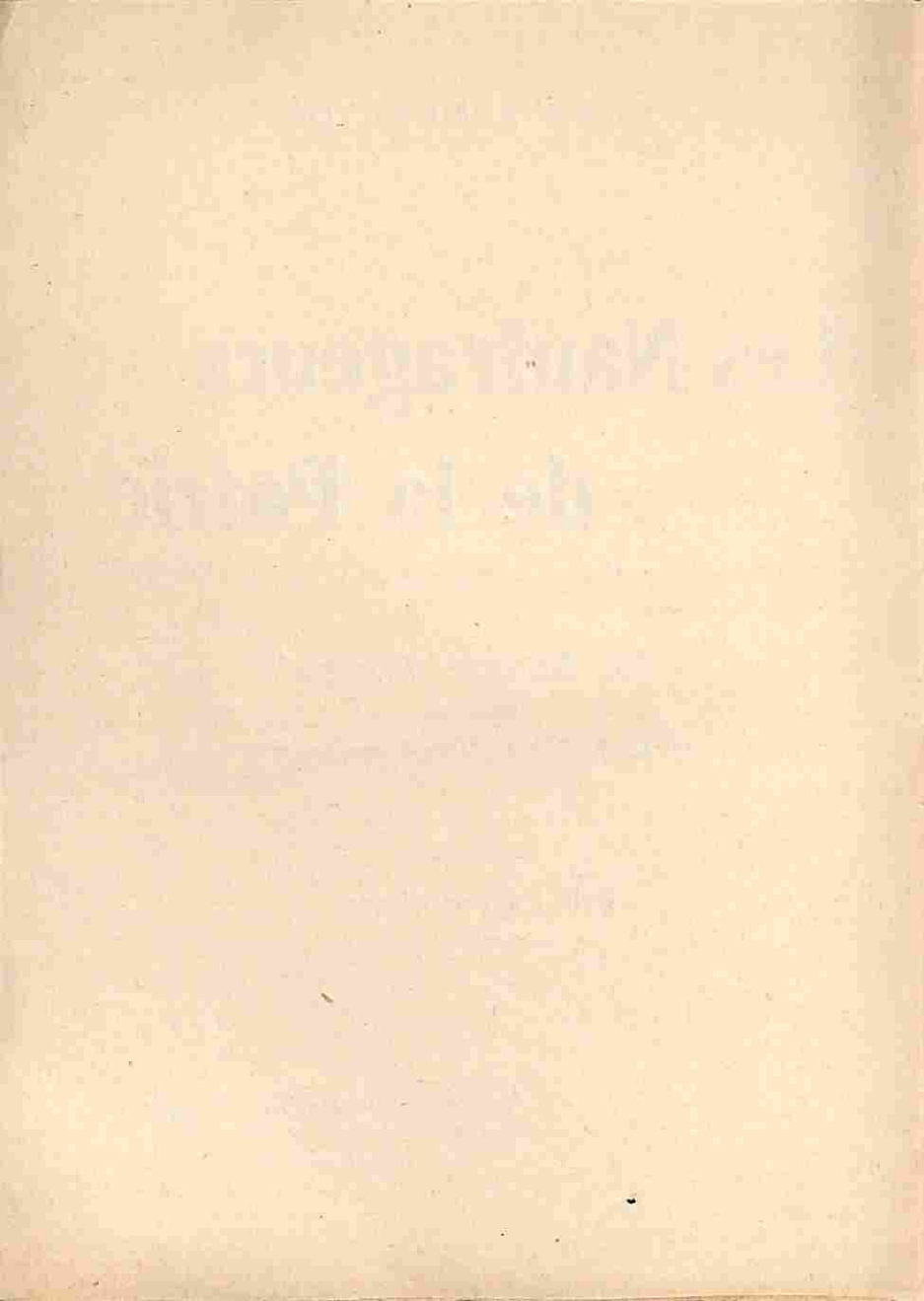
“ *L'Action Française* ”

Prix : 25 centimes

Éditions du “ *Bonnet Rouge* ”

:: QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN DU SOIR ::

14, Rue Drottot, Paris.



Lorsque nous décidâmes de publier cette brochure, la question s'est posée pour nous de savoir s'il ne convenait pas de remanier les déclarations de M. Miguel Almercyda.

Une improvisation n'est jamais parfaite. Il est des longueurs, des redites, voire des oublis qu'on n'aime pas retrouver à la lecture.

Mais quoi ! Ne serait-ce pas diminuer la vigueur de ce réquisitoire qu'en atténuer la spontanéité ?

Il s'agit bien de forme et de syntaxe !

Nous avons accusé, au Bonnet Rouge, la bande Daudet-Maurras de servir l'étranger.

Ces professionnels de la diffamation se sont plaints d'être diffamés. Ils nous ont poursuivi. On verra plus loin le texte du jugement qui flétrit leurs procédés bien plus qu'il nous condamne.

En refusant d'accorder aux gens du ROY les cent mille francs qu'ils avaient le cynisme de nous réclamer, la Cour a souligné la nécessité de notre campagne.

Diffamer les hommes éminents de notre pays, travailler à semer dans la nation la division, la méfiance et la haine : c'est servir l'ennemi.

Nous n'avons rien à ajouter à nos déclarations antérieures. Rien à retrancher non plus.

Si cette brochure peut servir aux militants républicains — et nous avons la certitude qu'elle leur servira — pour démasquer les naufrageurs de l'Action Française, enrayer leur propagande, dénoncer leur crime contre la Patrie, nous aurons atteint notre but.

LE BONNET ROUGE.

MESSIEURS,

Avant de fournir les raisons qui, selon moi, justifient la campagne que j'ai menée contre l'*Action Française*, je vous demande l'autorisation de présenter quelques explications personnelles, et sur mon passé, et sur mes antécédents politiques.

Je le ferai d'autant plus aisément qu'on ne manquera pas, de l'autre côté de la barre, comme on le fait chaque matin dans le journal royaliste, d'en faire état contre moi.

Un " Criminel de droit commun "

On vous dira, en l'absence de M. Léon Daudet et de M. Charles Maurras, avec leur procuration personnelle sans doute, que l'homme qui vous parle est un criminel de droit commun : voleur, émeutier, anti-patriote et, plus récemment, acoquiné à tout ce que l'actualité a mis au jour de canailles sordides, de munitionnaires tarés, ayant édifié une fortune sur le dos de nos soldats.

J'ai, en effet, Messieurs, un passé : des antécédents judiciaires, des antécédents politiques.

Les antécédents judiciaires sont de deux ordres : deux condamnations qui, suivant la loi, suivant le Code et suivant l'interprétation courante, sont, en effet, des condamnations de droit commun ; trois ou quatre autres — je n'en ai qu'un souvenir vague — qui sont, suivant la loi, comme suivant l'interprétation générale, des condamnations politiques, que j'ai, d'ailleurs, subies au régime politique.

Les premières condamnations de droit commun, Messieurs, il se pourrait qu'elles fussent infamantes pour moi.

Je vous demanderai alors de retenir les dates auxquelles elles furent prononcées. J'avais seize ans et demi, et j'aurais pu parfaitement, n'ayant pas trouvé — par suite de circonstances douloureuses sur lesquelles je ne m'expliquerai pas — comme M. Léon Daudet et M. Charles Maurras, un berceau entouré d'affection, d'attentions, et une fortune paternelle qui m'aurait permis de me défendre contre les défaillances de la prime jeunesse; j'aurais pu, en effet, à seize ans et demi, avoir fauté, avoir commis un délit dont j'eusse à rougir plus tard. S'il en était ainsi, Messieurs, je serais le premier à en exprimer aujourd'hui le plus sincère repentir.

En tous cas, je bénéficierais de circonstances atténuantes telles, étant donné mon âge, étant donné la vie que je menais à ce moment, seul, sans soutien d'aucune sorte, qu'en vérité quiconque n'est pas absolument dénué de sensibilité n'oserait aujourd'hui réveiller ce passé douloureux, plus honteux pour ceux qui le créèrent que pour celui qui en souffrit.

Mais il n'en est pas ainsi. Les deux condamnations de droit commun, dont tire parti avec fracas l'*Action Française* (bien que, ni M. Charles Maurras, ni M. Léon Daudet, ni certainement M^e de Roux n'aient eu — je ne dis pas l'honnêteté — la curiosité de faire une enquête et de voir, non pas la qualification judiciaire du délit, mais les circonstances de fait) les deux condamnations qui ont été prononcées contre moi, je ne les considère pas — je le dis en toute sincérité — comme infamantes.

Histoire d'un louis d'or...

La première est une condamnation, non pour vol, comme dit l'*Action Française*, mais pour complicité de vol par recel. Elle fut prononcée — je vous l'ai dit — à une époque où je n'avais pas encore dix-sept ans. Voici dans quelles circonstances,

J'étais seul à Paris. Je menais une vie assez difficile, sans métier, obligé de travailler péniblement pour gagner ma pitance quotidienne, et menant, le soir, à mes heures de liberté, une action politique dont le désintéressement ne sera certainement pas mis en doute. J'étais, en effet, anarchiste — c'est ce qui devait me perdre.

**

Après quelque temps d'une misère assez noire, j'entrai, en qualité d'employé photographe, dans une maison de la rue Saint-Honoré, la maison Matthès. Elle existe encore...

J'entrai dans cette maison après un chômage assez long et dans une période où je ne mangeais pas tous les jours. C'était le salut, cette place !... et j'avais obtenu, alors que dans cette profession on paie mensuellement, de recevoir mon salaire hebdomadairement. Je commençai la semaine et j'attendais avec une impatience fébrile qu'elle se terminât pour recevoir le prix de mon travail. Sans ressources, sans un sou, je ne mangeais pas ; et, à l'heure du déjeuner, j'allais promener mon estomac affamé au jardin des Tuileries. J'allais voir manger les oiseaux !... Et il se se produisit ceci : c'est que si j'avais pu résister à la faim, j'eus peur un jour de me trouver la nuit sur le pavé. J'habitais dans un hôtel du faubourg Saint-Antoine, et un jour — j'avais déjà un retard considérable — l'hôtelier me dit : « Si vous ne payez pas demain vous n'aurez pas votre clef ».

Évidemment, j'aurais peut-être pu trouver la somme nécessaire pour payer l'hôtelier : elle était minime. Mais outre que dans les milieux où je fréquentais j'étais plus souvent, moi qui travaillais régulièrement, la providence des camarades malchanceux, j'avais un certain scrupule, une certaine honte à avouer ma misère. Je poussais si loin cette timidité stupide que quelquefois, n'ayant pas mangé

de la journée, étant chez un ami qui me disait : « Tu as diné, au moins ? » je répondais affirmativement.

Le gras et grand bourgeois qu'est Léon Daudet ne comprendra pas cela et, quand on lui rapportera ce fait, il lui paraîtra une histoire inventée à plaisir. Conseillez-lui donc, alors, M^e de Roux, de relire *Jack*, le livre où son père, Alphonse Daudet, qui était un tendre et un délicat, a noté ce que l'absence d'affection paternelle et maternelle peut faire d'un enfant pourtant sensible et parfaitement doué !...



Il se trouva donc qu'un jour je fus menacé d'être jeté sur le pavé ; et, comme dans la journée je pleurais, à l'atelier, le fils de mon patron m'en demanda la raison. Je la lui expliquai. Il me dit : « Mais demande une avance à papa... ? » En effet, c'était une solution et j'aurais pu m'y arrêter. Pourquoi ne l'ai-je pas fait ? Je n'en sais rien. Timidité d'enfant... Je lui dis : « non ! »

Cet enfant me dit alors : « Il y a de l'argent dans l'armoire de papa ; veux-tu que je prenne vingt francs ; tu les rembourseras samedi ? »

J'acceptai.

J'eus la faiblesse de prendre ces vingt francs, et je partis à l'heure du déjeuner, gardant ma pièce de vingt francs, sans l'écorner même pour acheter du pain, dans le dessein de la porter intacte à mon logeur.

Naturellement, ce qui devait se produire se produisit. A midi même, après mon départ, la maman vérifia sa réserve. Il manquait vingt francs. On questionna l'enfant qui avoua tout, en jurant, pour s'innocenter, que je l'avais forcé, presque menacé. Affolés, les parents portèrent plainte. A une heure je revins. Je donnai des explications, et ces gens, qui étaient d'honnêtes personnes et

des sensibles, comprirent : ils allèrent au commissariat retirer la plainte.



On aurait pu croire que la justice estimerait cette alarme une peine et un avertissement suffisants pour un enfant, et qu'on classerait l'affaire. Je me considérais d'ailleurs moi-même comme absolument tranquille.

Mais j'étais anarchiste !...

Je quittai la maison, bien entendu. Je repris un autre emploi, et je vécus avec l'insouciance et la confiance de cet âge. Un beau jour, on vint m'arrêter ; le Parquet poursuivait d'office ! Le Parquet poursuivait d'office, Messieurs !... Oh ! pour une raison bien simple : on avait vérifié les renseignements policiers sur mon compte. J'étais catalogué anarchiste ! Raison suffisante, n'est-il pas vrai, pour passer sur toutes les règles de la bienveillance et de la pitié !...



Je comparus devant un tribunal correctionnel, où un avocat recruté d'office dans les couloirs dit quelques paroles banales... Pas de plaignant ! Pas d'amis, non plus ! Pas d'autre témoignage contre moi que ce qualificatif : anarchiste ! Et on me condamna à deux mois de prison, *sans sursis* ! Le sursis, qu'on applique à de pires bandits, à l'homme dont la vie de fainéantise et le physique même attestent les intentions criminelles ou les défaillances trop fréquentes, cette loi de sursis, cette loi de pardon et de redressement, si tant est que j'avais fauté gravement, on ne me l'appliqua pas. J'étais anarchiste : cela suffisait !...

Je passai 2 mois à la prison de la petite Roquette, en cellule. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'à cette époque cela n'était pas fait pour me faire considérer la société, que j'appelais à ce moment la société bourgeoise, comme une mère douce et compatissante.

...Et d'un terrible engin.

Je fis mes deux mois de prison avec une seule pensée : la vengeance. Et nous arrivons à la deuxième condamnation qu'on a l'effronterie de relever contre moi : cette affaire d'engin explosif, plus douloureuse, plus horrible encore que la première, mais où se mêle une part de ridicule et de grotesque, dont vous allez juger.

Je voulais me venger. Le moyen de se venger, quand on est anarchiste ?... C'est la bombe !... Alors, je fis une bombe !... Je n'étais pas chimiste ; j'étais aussi ignorant des explosifs que de bien d'autres choses. Je pris chez un patron, M. Gallay, boulevard Saint-Denis, la poudre dont ce brave homme et moi-même, qui étais à son service, nous servions pour les opérations photographiques. La poudre de magnésium, avec un peu de sucre pour activer l'explosion ; tout le monde connaît ça.

Je pris 32 grammes de cette poudre — c'est l'expert qui plus tard, au tribunal, m'apprit ce poids ; — je pris une petite boîte à cirage de dix centimes dans laquelle je plaçai les 32 grammes de magnésium ; je mis des clous dans cet engin bouffon ; j'entourai le tout d'un mauvais fil de fer ; je fis un trou, je mis une mèche d'amadou et... je cherchai ma vengeance !...

Je cherchai le juge d'instruction qui, en me renvoyant en Correctionnelle, avait été l'artisan de mon malheur. Ce juge, Messieurs, a été traîné dans la boue par l'*Action Française*, à l'occasion d'une affaire retentissante, d'une façon telle que j'aurais pu considérer, si j'avais pu le prévoir, que cette vengeance était suffisante. Il s'appelle M. Leydet.



Seulement, j'estimai que mettre une bombe chez M. Leydet c'était risquer de faire des victimes innocentes. Je cherchai autre chose. Je me promenai avec cette bombe

à travers Paris. Comme elle était faite, il fallait bien que je la misse quelque part !...

Messieurs, je n'expliquerai pas par suite de quel mécanisme psychologique j'en suis arrivé à la mettre où je l'ai mise. Quand je conte cette histoire à mes amis, quand j'y réfléchis moi-même longuement, quand je cherche les raisons qui ont pu me pousser à commettre cette hilarante fantaisie, comment, parti de la maison de M. Leydet, j'ai abouti à un chalet de nécessité, je n'arrive pas à trouver ! Mais le fait est là. Après m'être promené pendant des journées et des journées, la bombe — si je puis dire — dans ma poche, j'arrivai à une vespasienne de la place Voltaire où je déposai mon terrible engin !

Mais je redoutais déjà les conséquences de mon acte. A vingt mètres donc, je montai la garde pour que personne n'entrât dans la vespasienne au moment de l'explosion !

Naturellement — ai-je besoin de le dire ? — la « bombe » n'explosa pas.

Dégoûté, un peu vexé, je partis, et je laissai là mon malheureux pétard !



Des mois passèrent. Soudain, ma vie change. Un brusque coude se produit. Je tombe dans un milieu qui m'influence. Le milieu d'affection, qui m'a manqué au début de ma vie et que mon âme affamée de tendresse appelait, se forme autour de moi. J'ai des amis, des gens qui m'aiment. Je travaille ; je me passionne pour les belles et grandes choses qu'on me révèle. Je commence à voir un peu plus clair dans mes idées ; j'écris, je bataille comme avant, mais avec un peu plus le sens des réalités qui devait se développer plus tard.

Neuf mois se passent ainsi. Je travaille toujours ; j'aime la vie !

Neuf mois après — et, Messieurs, tout ce que je vous conte là ne souffre pas de démenti. Si la Cour n'a ni le goût ni le moyen de vérifier, ou n'est pas en mesure ayant vérifié, de me prendre en flagrant délit de mensonge, l'*Action Française* le peut. Eh bien ! je mets au défi l'*Action Française* de dire qu'un seul des détails que je rapporte est inexact. — Neuf mois après, un jour où je faisais mes malles pour partir au Mont-Dore, pour une saison, non comme baigneur, mais comme travailleur, on vient m'arrêter et on m'emmène à la Préfecture de police. On me dit : « C'est pour des renseignements ; vous en avez pour quelques minutes ».



On m'amena dans le cabinet d'un homme duquel j'ai été bien vengé aussi ! Il est mort fou dans un asile d'aliénés. C'était M. Fouquet, le chef de la brigade des anarchistes. On ne m'arrêtait pas ; on m'appelait pour me demander des informations sur un anarchiste que j'avais fréquenté autrefois et qui, impliqué dans je ne sais plus quelle affaire d'explosifs, venait d'être arrêté.

M. Fouquet me demanda des renseignements sur cet anarchiste, que j'avais, d'ailleurs, connu fort peu. L'interrogatoire fini, M. Fouquet me dit brusquement : « Mais vous aussi, vous en avez fait des bombes ! »

Il faut croire qu'à ce moment ma figure prit une expression de timidité particulière, car il me répéta, plus affirmatif : « Vous aussi, vous en avez fait des bombes. Je le sais ! » Alors, il ouvrit un placard et il me dit : « Tenez, là voilà, votre bombe ! » Ce n'était pas ma bombe. Je répondis : « Non ! » M. Fouquet sortit comme cela douze bombes différentes, toujours aussi pressant, toujours aussi affirmatif, et chaque fois je répondis : « Non ! » Mais, à la treizième, je vis ma petite boîte de cirage. Et comme M. Fouquet avait, par habitude professionnelle, quelques

rudiments de psychologie, M. Fouquet vit à mon œil que cette fois j'étais pincé. Et son affirmation se fit plus impérieuse. Alors je dis : « Ah ! oui, celle-là est bien à moi. » J'étais pris. On m'emmena chez M. Puybaraud qui m'insulta très fort, puis devant un juge d'instruction, et enfin j'allai en Correctionnelle. Là, j'eus la stupeur d'entendre un chimiste officiel, M. Girard, venir déclarer que l'explosif contenu dans la boîte de cirage était un explosif inconnu, d'une force incomparable ! Je n'avais qu'un mot à dire pour me sauver. Mais si j'avais dit que j'avais pris la poudre chez un photographe, je n'étais plus un chimiste ! Et cela me faisait plaisir, flattait ma vanité d'enfant, de passer pour un chimiste distingué !...

Il est grotesque, oui, cet orgueil qui m'a perdu ! Ce qui est certain, c'est que je ne voulais pas perdre ma réputation de grand chimiste — que l'expert officiel venait d'accréditer si drôlement ! — Ajoutez à cela qu'il m'eût été impossible de parler, étranglé que j'étais par l'émotion.

Le président me pose une série de questions. Impossible de répondre. « Recommencerez-vous ? » me dit le président. Je fais non de la tête. Mon avocat, M^e Justal, me défend du mieux qu'il peut. Mais je suis anarchiste et, quand on est anarchiste !...



On me condamna à un an de prison — une année que je purgeai dans un isolement absolu, en cellule, dans le silence et la demi-nuit....

Un an de prison, Messieurs, un an de torture, pour un engin fait de poudre de magnésium, mis neuf mois auparavant dans une vespasienne et qui n'avait pas explosé!...

Voilà, Messieurs, mes antécédents judiciaires au point de vue du droit commun.

Mes autres antécédents, Messieurs, ce sont des antécédents politiques que je ne renie pas.

L'*Action Française*, en reproduisant un passage d'une défense antérieure, me fait dire que les délits que j'ai commis politiquement à ce moment-là, je les recommencerais; que ce que j'ai écrit, je le récrierais; que ce que j'ai dit, je le redirais.

Ce n'est pas vrai. Ce que j'ai écrit il y a quinze ou seulement dix ans, je ne le renouvellerai pas. Mes opinions se sont modifiées. J'ai subi, non pas tout récemment, mais depuis longtemps déjà, à partir de 22 ou 23 ans, une évolution considérable; mes idées se sont transformées profondément, et je puis dire, sans orgueil, comme sans fausse modestie, que j'ai contribué pour une très large part à la rectification des idées du milieu dans lequel je militais à ce moment-là.

Seulement, il s'est produit ce phénomène, que les honnêtes gens et les esprits compréhensifs comprendront, sinon les gens de l'*Action Française*, c'est que je me suis rendu complice ou responsable d'actes politiques que mon esprit n'approuvait pas complètement. C'est que, par scrupule, par honnêteté, j'ai été longtemps l'esclave de mon milieu et que certaines manifestations, qui n'avaient pas mon approbation intellectuelle, avaient quand même ma participation, parce que je me disais qu'une fois l'action commencée, on n'a pas le droit, quand a soi-même contribué à former l'état d'esprit d'où naît l'action, de se défilier.



Je n'ai jamais été, comme l'écrit l'*Action Française*, condamné pour sabotage. Il y a là une falsification, un mensonge dont les gens de cette feuille sont coutumiers. Mais j'ai une condamnation qu'on exploite violemment dans l'*Action Française*. Il s'agit d'une condamnation pour une affiche, l'Affiche Rouge, dans laquelle, en effet, on a dit que les prolétaires n'avaient pas de patrie; dans laquelle on a dit, dans une langue épiciée et en des termes que je

réprouve formellement depuis déjà longtemps, que nous devons répondre à tout ordre de guerre par l'insurrection.

Mais, Messieurs, si l'on tire parti de cette affiche contre moi pour dire que je suis le dernier des antipatriotes et un coquin, il faut en tirer parti contre d'autres, par exemple contre M. Urbain Gohier, ami et caudataire de l'*Action Française*, qui a signé cette affiche avec moi et qui a été condamné, comme moi, à la prison !



Voilà, Messieurs, mes antécédents. Je ne m'en glorifie pas, comme je n'en rougis pas. Ils sont le fait des circonstances, et il est certain que si j'avais trouvé dans ma jeunesse des soutiens moraux, des parents, des amis qui m'eussent défendu d'abord contre les défaillances matérielles, qui m'eussent ensuite dirigé pour arriver à ne me faire prononcer politiquement qu'après avoir acquis une certaine maturité d'esprit, il est probable que je n'aurais pas à me reprocher ces défaillances et ces légèretés.

Les Éloges de l' " Action Française "

Mais, Messieurs, ces antécédents, autour desquels on fait si grand bruit actuellement, on les connaissait à l'*Action Française* ! J'ai raconté tout cela à la Santé où nous avons fait de la prison avec les plus fameux dirigeants de ce journal !... Est-ce que cela a empêché l'*Action Française* à ce moment-là, non seulement de me considérer comme un adversaire respectable, mais même comme un homme digne de recevoir les éloges des serviteurs de M. Philippe d'Orléans ?...

Car je vais bien étonner M^e de Roux en lui disant que s'il feuilletait l'*Action Française* il y trouverait les éloges les plus dithyrambiques sur ma personne et sur mon entourage.

Voulez-vous me permettre, Messieurs, de vous montrer en quels termes l'*Action Française*, sous la signature d'un de ses rédacteurs les plus importants, qualifiait, et ma personne, et mon milieu ? Voici la première citation ; elle est du 17 juillet 1909 :

C'étaient d'abord tous mes amis de lutte que je quittai ; c'étaient ensuite les cinq condamnés antimilitaristes, ces « pires révolutionnaires » que dans les milieux bien pensants, on confond volontiers avec les apaches, en quoi on ne nous faisait guère prévoir des hommes cultivés et d'excellents compagnons.

Une autre citation plus raide encore, plus significative que la première :

Tout en eux est français.

Il se trouve que Méric n'est pas seulement ardent et spirituel polémiste, mais aussi fils de sénateur qui a préféré la prison aux faveurs officielles, et aussi la nature la plus droite et l'esprit le plus loyal. Qu'Almeryda, catalan au sang chaud, à l'énergie implacable, est une belle intelligence.

Il se trouve que ces cinq antimilitaristes sont des braves. Que ces cinq antipatriotes ont, avec les marques différentes de nos provinces, avec différents accents du terroir, de bonnes têtes de Français. Que leur manière de raisonner et même de se tromper sont françaises. Que leur esprit précis, clairvoyant et logique, malgré les dernières nuées de l'éducation romantique, est français et que s'ils peuvent professer les théories les plus fausses, c'est la faute de la République, car tout en eux est français. Il ne nous a pas fallu longtemps pour reconnaître que nous étions du même monde où l'on suit des idées et non des intérêts, une pensée raisonnée et non des sentiments confus. (*Action Française*, 25 mai 1909.)

On vous dira tout à l'heure, et on dit tous les jours, que

nous ne défendons que des intérêts, que nous ne sommes que des gens d'appétits.

Enfin, Messieurs, cette dernière citation :

Nous sommes des adversaires de ceux de la *Guerre Sociale*, non parce qu'ils sont des syndicalistes ou des révolutionnaires, mais parce que nous les considérons comme les derniers républicains. (*Action Française*, 8 octobre 1911.)



Ces Messieurs avaient fait un rêve.

Voilà, Messieurs, le voile levé !... C'est parce qu'en effet, malgré nos outrances du début, nées de situations particulières, nous sommes des républicains, que l'*Action Française* nous hait.

Les derniers républicains, oui ! c'est bien dit ! Les derniers républicains, contre vous, s'il le faut, M^e de Roux !...



Oh ! si nous avions consenti à entrer dans la conjuration de MM. Léon Daudet, Maurras et Pujo, on aurait passé condamnation sur mon casier judiciaire ; on m'aurait réhabilité, et nous aurions eu certainement les honneurs de leur publicité tapageuse, mes amis et moi, si nous avions trahi.

L'*Action Française* avait fait un rêve. Elle avait rêvé de conjoindre le mouvement royaliste au mouvement ouvrier. Ce que Buffet avait raté en cuisinant certaines grèves, M. Maurras et M. Daudet avaient promis à leur clientèle de le réaliser. Des révolutionnaires d'extrême-gauche semblaient se dresser contre la République : ils blasphémaient contre le régime. C'était le moment ! Et alors on faisait patte de velours... Et on passait la main dans le dos des révolutionnaires que nous étions !

A ce moment-là, nous venions d'être quelque peu étrillés par le pouvoir. C'était l'époque — ce sont des termes qui ne veulent rien dire maintenant, mais que je suis bien obligé d'employer pour me faire comprendre — c'était l'époque du premier clemencisme, l'époque du premier briandisme, époque où la police dans la rue était peu tendre à notre égard, où le gouvernement nous abreuvait d'années de prison.

Et nous n'étions pas mécontents de voir le mouvement royaliste se dessiner. En tous les cas, nous étions bien décidés à ne pas intervenir dans la bataille que ces messieurs livraient, très violente, contre le régime et contre les hommes politiques de ce moment.

MM. les camelots du roi, eux, avec le manque de flair, la pauvreté de sens psychologique qui les caractérise, avaient pris cela pour argent comptant. Ils se disaient : « Ça y est ! Ils sont avec nous !... »

Pauvres gens qui ne sentaient pas que, si d'aventure leur agitation devenait réellement dangereuse pour la République, c'est nous, encore nous, toujours nous, qui les balayerions !...

Adieu veau, vache, cochon, couvée...

Quand nous étions à la Santé, nous avons convenu de ne pas soulever de problèmes politiques entre nous. Nous devons vivre en gens de bonne compagnie, dans un calme parfait. Mais il advint un jour que les camelots du roi, qui tenaient à ce moment le haut du pavé parisien au quartier latin, qui interrompaient les cours de nos grands maîtres, qui violentaient les professeurs les plus émérites, qui tenaient tête, autour du Théâtre Français, à toute la police de Paris, il se trouva qu'un jour les chefs royalistes qui étaient à notre table, à la Santé, oublièrent le pacte et montrèrent une joie quelque peu indécente d'avoir tenu tête à toutes les forces de répression. Leurs cocoricos m'agacèrent. Très poliment, je me levai et je dis : « Messieurs,

n'oubliez pas que si vous faites ce que vous faites, si vous obtenez le succès que vous obtenez, c'est parce que, nous socialistes, nous le voulons bien ! » Il y eut un effarement, et M. Pujo, qui connaissait le calvaire douloureux de mon enfance, me dit : « Comment ! pour une République qui vous a traité comme elle vous a traité, vous recommenceriez à marcher ! » Et je répondis : « Contre vous, toujours ! »

Vous expliquez-vous, Messieurs, la haine dont me poursuit l'*Action Française* ?

A partir de ce jour, considérant que le mouvement royaliste pouvait devenir dangereux, et pour la République, et pour l'avenir du pays, je décidai, à l'image des royalistes, de grouper, pour les opposer aux camelots du roy, la jeunesse républicaine et socialiste de Paris.

Ce furent les « Jeunes Gardes » dont on n'a pas oublié l'énergique action.

De quelques souvenirs cuisants.

Je m'étais donné deux mois pour en finir avec le mouvement tapageur des camelots du roy. Au bout d'un mois, tout était balayé : c'était fini !

(Quelques camelots du roy, au fond de la salle, font entendre des ricanements.)

Mais oui ! Un mois ! C'est un fait, Messieurs. Autrefois, avant que nous ne réintégrions la grande famille républicaine, avant que la Jeunesse républicaine et révolutionnaire ne se fût constituée en corps de bataille contre vous, vous pouviez empêcher les professeurs républicains de parler, vous pouviez terroriser le quartier latin, inquiéter l'opinion. Mais un jour il se trouva que, dans une grande réunion au Panthéon, où tous nos professeurs républicains, depuis M. Seignobos jusqu'à M. Ruysen, devaient prendre la parole, vous aviez mobilisé tous vos camelots du roy pour empêcher cette réunion. Je me souviens fort bien que ce jour-là j'arrivai avec mes « Jeunes

Gardes ». Les royalistes escomptaient notre abstention. M. Pujo, inquiet, vint alors à moi et me dit : « Nous venons ici comme contradicteurs ! » Je répondis : « Je viens ici ce soir comme préfet de police ; si les camelots du roi écoutent, fort bien ; mais s'ils ont le malheur de faire une manifestation, cela ne durera pas longtemps. » M. Pujo, dit : « Nous verrons bien ! » Je répondis : « Je vous demanderai un quart d'heure pour vous balayer ! » M. Pujo, plastronnant, dit : « Oh ! oh ! si peu ?... » Je dis alors : « En ce cas, ça ne durera que dix minutes ! »

Les orateurs entrèrent. Ce fut de suite un concert effroyable de cris et de sifflets. Les Jeunes Gardes et moi entrâmes en action. Comme je l'avais dit, cela dura dix minutes. Le balayage fini, la réunion se déroula dans le calme et l'attention.



L'Union sacrée rompue par l' " A. F. "

Est-ce en raison des batailles de jadis que j'ai entamé la campagne actuelle contre l'*Action Française* ? Point du tout. Je n'ai pas entrepris la lutte contre M. Léon Daudet, contre M. Charles Maurras et l'*Action Française* par ressentiment ancien. J'ai entamé cette campagne après qu'eux-mêmes avaient, contre nos amis politiques, contre nos idées, contre nos institutions, contre nos hommes d'État, contre nos chefs, commencé l'attaque. Je n'en veux pour preuve, Messieurs, que ce qui est paru dans mon propre journal, sous ma propre signature.

On essaiera de vous faire croire que nous sommes des agitateurs de profession ; on vous dira qu'en pleine guerre, à deux pas de l'ennemi, alors que tout le monde, M. Léon Daudet comme les autres, respectait l'union sacrée, un

seul groupe, le mien, s'est dressé menaçant, furibond, désordonné, et a continué les luttes anciennes.

Voyons si c'est exact. Voici un numéro du *Bonnet Rouge* du 4 octobre 1914; c'est un article intitulé : « *Après* ». Il est signé de mon nom :

Des amis m'écrivent : « Vous ne voyez donc pas l'énorme travail que font les cléricaux pour reprendre l'influence et le crédit perdus ? Vous ne lisez donc rien que vous laissez sans réponse ces attaques, les unes furieuses, les autres à peine déguisées, des journaux réactionnaires, contre les républicains ? »

Et l'article se termine ainsi :

Par grâce, amis, laissez les réactionnaires assumer seuls la responsabilité de soulever à l'heure présente des débats irritants.

La question de l'organisation militaire, la prétendue faillite de notre internationalisme, nous y reviendrons. Et soyez sans crainte, l'enfant, je veux dire le débat, se présente bien !...

Pour le moment, une seule chose prime : c'est la victoire !

S'il plaît à nos adversaires politiques de réveiller les sentiments anciens, au risque de briser l'élan de la nation, libre à eux. Moi, je m'y refuse !

La naissance des rumeurs infâmes.

Quand on a assisté à la naissance des rumeurs infâmes ; quand on a vu les meilleurs des siens diffamés, vilipendés, traînés dans la boue, au risque de poignarder la nation ; quand on entendu les noms de nos meilleurs généraux livrés, parce que républicains, en pâture à la malignité publique, comme ceux de traîtres ou d'agents de l'Allemagne, quand on a assisté à tout cela sans être intervenus, peut-on dire que c'est nous qui avons rompu le pacte d'union sacrée ?

Mais quand, quelque temps après, nous avons vu l'*Action Française* reprendre les vieilles épithètes d'autrefois : Boches, Émbochés, Agents de l'Allemagne, toute la campagne d'injures recommencer ; quand nous avons vu un

journal français, devant l'ennemi, avoir l'effronterie de traiter d'anciens présidents du Conseil, d'anciens ministres qui ont été chargés des affaires de la nation, de vendus à l'ennemi, Messieurs, vous entendez bien que c'eût été un crime de ne pas intervenir et de ne pas dire à ces gens : « Vous n'irez pas plus loin ! »

Un feu de barrage était nécessaire. Ce feu de barrage, je me félicite de l'avoir fait.



Messieurs, j'ai diffamé l'*Action Française* : c'est exact. J'ai frappé dur : c'est un fait.

Si ce sont des gens comme vous qui lisent mes articles ils peuvent considérer qu'en effet la violence, le ton sont un peu montés. Mais quand c'est de ce côté-ci de la barre, quand ce sont des gens qui ne sont pas seulement des avocats, mais des militants de l'*Action Française*, on est mal venu de se plaindre de mes attaques et de mon vocabulaire.

Notre vocabulaire ? Mais il est à peine emprunté à celui de M. Léon Daudet !



Les Pandiffamateurs

Une poursuite en diffamation de la part de ces gens-là ? Ah ! c'est bien risible !... Ce ne sont pas des diffamateurs, ces gens-là, ce sont des pandiffamateurs ! Tout le monde y a passé, toutes les personnalités, les morts comme les vivants ; les plus grands noms de France, comme les plus modestes ; tout le monde, tous les mondes : magistrature, arts, politique, sciences, lettres, ont été souillés par la boue de l'*Action Française*.

Je ne vous lirai pas, Messieurs, toutes les injures, toutes les infamies déversées par l'*Action Française*. Cela n'en finirait pas; il nous faudrait vingt ou trente audiences. Non ! Seulement quelques noms, quelques épithètes. Vous verrez quels milieux, quels hommes et quelles institutions, et avec quels procédés et dans quels termes l'*Action Française*, qui, tout d'un coup, devient chatouilleuse, dont l'épiderme devient tout d'un coup sensible, a insultés.



C'est d'abord Gambetta, en qui la France avait vu un des artisans de la revanche et en qui l'*Action Française* voit un traître et un agent stipendié de Bismarck !

L'*Action Française* attaque Gambetta, non seulement au point de vue personnel, non seulement à cause de ses tares physiques; elle attaque encore sa pensée et elle dit que « la pensée de Gambetta est de servir les desseins de M. Bismarck ». C'est Victor Hugo, c'est Berthelot, c'est Zola, qui a fait en partie le commencement de la fortune de M. Léon Daudet; Zola, que M. Léon Daudet, en pleine affaire Dreyfus, appelait encore son second père, représenté comme un imbécile faisant tout pour de l'argent.

Voulez-vous quelques échantillons de la prose de ces messieurs concernant Zola ?

Grand fécal;

La Sottise...

Mornes saturnales;

Prophète du crottin;

Il vaticinait, mais de son auge, et son glaire n'avait pas bonne odeur;

Une fois sortis du purin, ses poncifs, sa prétention, ses préjugés deviennent un très bon répertoire...;

Il m'apparaît comme le miroir de la démocratie, accroché dans un water-closet de gare...

Ce saligaud à la plume intarissable...



Voulez-vous d'autres mondes ? Je prends au hasard, car il est bien entendu qu'il n'y a d'honnête que M. Léon Daudet et M. Charles Maurras. En effet, ce n'est pas seulement les républicains, c'est M. Piou, c'est M. Arthur Meyer, qu'on appelle « *Arthur Judas* » ; c'est M. Marc Sangnier : « *Tartuffe-Sangnier* », Julien de Narfon ; c'est M. Doumic, M. Messimy ; c'est M. Steeg, ancien ministre, qu'on appelle simplement « *le Prussien Steeg* ».

Voulez-vous connaître l'opinion que l'*Action Française* a de M. Millerand ? Cela s'intitule : « *La défense nationale confiée à un voleur* » :

Millerand, ayant beaucoup travaillé dans les millions des congrégations, guigne aujourd'hui les beaux bénéfices qu'un ministre avisé comme lui doit et peut faire dans les fournitures militaires.

Millerand aussi ! Un munitionnaire ! comme moi ! Poursuivons : Henry Bérenger, Clemenceau, Deschanel. Celui-ci, on l'appelle « *le pauvre vieux petit pantin rose* », « *le calomniateur bien connu* ». C'est Léon Daudet qui écrit cela le 7 juillet 1913.

Mais continuons : Ribot : « *Un échassier à tête de serin* ». Charles Humbert : « *Avec ce nigaud, c'est une course aux perfectionnements* ». Pichon, Fallières, « *l'ami des assassins* ». Jean Aicard, Painlevé, Viviani, Fernand David. Ah ! Fernand David, c'est « *un misérable traître* ». « *Fernand David ne nous a toujours pas dit combien le paient les Allemands* ». En voici encore : Picquart, Lépine : « *Une canaille, un truqueur de rapports !* » Ferdinand Buisson, Tristan Bernard, Monsieur Paul Boncour : « *Paul Boncour, espion ! Je rappelle à M. Paul Boncour qu'une bonne cellule au dépôt est pour lui le seul refuge honorable* ». M. Denais : « *Le « pied Denais !* »

Paléologue (M. Paléologue, Messieurs, qui est notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg) :

Monsieur Paléologue n'est pas seulement un métèque... C'est un indigne... Le métèque Paléologue s'est signalé jus-

qu'à présent par son alliance et ses complicités avec le parti de la trahison. (Charles Maurras, 27 janvier 1912, Un Compère de l'Italie.)

Mesureur ; Thomson :

Quant à Thomson-Cadavre, il mériterait d'être pendu haut et court à la grande vergue avec Ullmo comme vis-à-vis. L'espion juif, le ministre des juifs, pourraient enfin se regarder sans rire... l'épouvantable brute qui a nom Thomson...

Frédéric Masson ; Henry Simond : « *le pleutre Henry Simond... la félonie d'Henry Simond... Simon le vil* ».

Rostand ; Doumergue ; Leygues ; Anatole France ; Brioux ; Marcel Prévost ; Hanotaux ; Klotz ; Émile Faguet : « *le louche individu trouve moyen d'exercer son métier de traître en le compliquant de divers abus de confiance* ». (Criton, 26 août 1913).

Herriot : « *Herr Iott ; Edouard Herriot, retour de Berlin où il est allé recevoir les doléances des Allemands, et y compatir en donnant tort aux Français, présente sa défense dans le Figaro d'hier* » (Maurice Pujol, 20 septembre 1913).

Nozière ; Édmond Say ; Porto-Riche ; Coolus ; Francis de Croisset ; Henri de Rothschild ; Bernstein ; Jean Dupuy :

Jean Dupuy est aussi déconsidéré que possible. Il n'y a qu'à le laisser enfoncé dans son tas d'or et de crachats. (Rivarol, 30 décembre 1909.)

Gaston Deschamps : « *le saumâtre et morne illettré qui a nom Gaston Deschamps* ».

Raoul Gunsbourg ; Metchnikoff : « *le juif de crottes de chien et d'Institut Pasteur... Metchnicrotte* ».

Bergson ; Ernest Charles ; Chautemps ; Delcassé...

Arrêtons-là. Ils sont ainsi des milliers !

Un dernier nom pour finir. Il se trouve précisément être un de ceux sur lesquels les rumeurs infâmes ont circulé : il s'appelle Sarraïl. On connaît sa gloire. Eh bien ! M. Léon

Daudet dit : « *Aux Percin, aux Sarrail et mouchards divers, je souhaite le fouet et la dégradation militaire* ».



Est-ce tout ? Non, Messieurs. J'ai dit que tous les grands corps constitués de notre pays avaient subi l'outrage de la part des gens qui me poursuivent. Voici l'Université. Tous les grands noms de l'Université y ont passé ; tout le monde a été traîné dans la boue. C'est le doyen Alfred Croizet ; il est accusé de sacrifier pour de l'argent les intérêts de la Sorbonne aux intérêts d'une école libre dirigée par une dame que l'*Action Française* représente comme sa maîtresse !

Le doyen Lyon-Caen, le doyen Landouzy, le professeur Bouchard, MM. Richet, Séailles, Seignobos, Gustave Lanson, ont été aussi couverts d'outrages et d'ordures. M. Lavisse, c'est : « *Un patriote à concessions* ». M. Aulard est « *Un professeur dont la célébrité particulière est faite en grande partie de déconsidération* ».

Mais le cas le plus extraordinaire est celui du professeur Andler. M. Andler est celui qui a eu le mérite de nous signaler le premier la mentalité véritable de la Social-Démocratie allemande ; c'est l'homme dont toutes les revues bien pensantes ont publié les articles, ont traduit la pensée ; c'est l'homme enfin dont on peut dire qu'il est une des lumières du nationalisme français. Ecoutez M. Léon Daudet, dans l'*Action Française* :

Soudain, un grand silence... Herr professor Charles Andler faisait son entrée, suivi de ses trois gardes du corps, Durkheim, Séailles et Seignobos, pionniers de la germanisation systématique. — Une campagne d'A. F. (page 109.)

Herr professor Andler fait circuler des listes de protestation contre l'indignation très légitime qu'il a soulevée. Il spécule sur la terreur des candidats soumis à sa férule germanique... *Mais les viles habiletés de Andler ne feront qu'augmenter le dégoût qu'il inspire... A Berlin, l'ami de Jaurès, à Berlin !*

Les jeunes émissaires du clan des « Ya » et leur barnum Charles Andler...

Vous comprenez, Messieurs, que lorsqu'on en arrive à de pareils procédés de discussion, on est tout à fait qualifié pour poursuivre en diffamation !

Le Dégorgement de l'égoût

Sur M. Briand, Messieurs ?

Faut-il tout lire ? C'est vraiment ignoble, Messieurs. C'est une campagne entière sur le président du Conseil ; ce sont des monceaux d'articles, et tenez compte que tout ce que je vous lis, ce n'est pas de la polémique quotidienne dont on pourrait dire qu'elle est née de la fièvre de l'action ; non, le meilleur, c'est-à-dire la quintessence de toute cette ordure, a été reprise dans le quotidien, vérifié, distillé, et retenu pour constituer la matière de plusieurs volumes. Par conséquent, ce ne sont pas des articles publiés dans la fièvre d'un moment, inspirés par des événements ; une sorte de traduction d'un instinct exaspéré ; non, c'est la volonté arrêtée de diffamer, de déshonorer, c'est l'amour de la boue, c'est la passion innée de l'ordure et de la sanie.

Voici pour M. Aristide Briand :

Ici étaient reproduites les citations concernant M. Briand. Elles sont tellement ignobles que la censure m'a demandé, eu égard à la fonction qu'occupe M. Briand, de les supprimer.

Je défère très volontiers à ce désir.

C'est, au surplus, la plus sévère condamnation qu'on puisse infliger à M. Daudet.

Messieurs, c'en est assez ! On ne pourrait sans nausée aller plus loin.

Gentillesse sur la Magistrature.

Voulez-vous les appréciations de l'*Action Française* sur la magistrature ? Voulez-vous connaître l'opinion de ces messieurs de l'*Action Française*, effarouchés des diffamations du *Bonnet Rouge*, sur nos institutions de justice ? Messieurs, tout le monde y a encore passé : c'est le procureur général Bulot, le président Ausset, M. Bertulus, M. Boucart : « *Cette petite saleté de Boucart* » ; M. Hirsch, « *le goujat juif* ». Le substitut Péan : « *Celui-là prend la suite du forçat Manda* ».

Puis, voici, Messieurs, l'opinion qu'on a des magistrats de la Cour de cassation :

La plus haute magistrature du régime, *gueuse au service de la trahison...*

Ni le procureur Baudouin, ni ses quarante-neuf complices, n'étaient mûrs pour la maison de santé. Mais ils demeuraient *mûrs pour le bagne*. La conscience de leur *infamie*, la terreur des sanctions nécessaires et aussi l'évidence du crime les clouait... On vit le *misérable Ballot-Beaupré* lever tout grands les bras au ciel... Depuis tant de nuits, il distingue en rêve les 890 poignes irrésistibles des 445 *gendarmes* promis à sa *vieillesse déshonorée*.

Alexis Ballot-Beaupré, président de la Cour suprême, prévaricateur et faussaire, celui qui laisse étrangler l'article 445 avec un cordon de tirage. Il avait l'air poché et soufflé d'un vieillard rougi par la honte...

Le procureur général de l' falsification Manuel Baudouin.

... Nous souhaitons aux magistrats infames de la Cour de cassation, falsificateurs de l'article 445, quelques années de bagne et une marque au fer rouge sur l'épaule.

Manuel Baudouin, procureur général près la Cour de falsification, va être nommé grand officier de la Légion d'honneur. Il touche ainsi le prix de son forfait... Protecteur-protégé de la voleuse Thérèse Humbert, protecteur-protégé du traître Dreyfus, Manuel Baudouin demeurera pour l'histoire le type achevé du magistrat à tout faire de la République. Quand Aristide Briand sera au bagne, il sera bon que Manuel Baudouin occupe une paillotte proche de la sienne.

En chemise et la corde au cou, les quarante-huit de la

Cour suprême étaient alignés sur un seul rang. Bien que le temps fût chaud, ils grelotaient; leurs vieilles jambes poilues s'entrechoquaient comme celles des chevaux dans les marécages quand ils attendent que grimpent les sangsues. Or, ce marécage était celui de leur honte, celui d'un arrêt où grouillaient les Hébreux qui sucent le sang, l'or et l'honneur.

Ballot-Beaupré, premier président : Un écriteau pendait à son cou, avec l'inscription *prévaricateur et faussaire...*



Je pourrais vous en lire autant sur le Conseil d'Etat, sur l'Académie, sur l'Institut; je vous l'ai dit : rien n'a été épargné, pas même les meilleurs, les plus proches voisins de ces gens-là, c'est-à-dire les catholiques.



C'est la République qui trahit

Il n'est d'ailleurs pas surprenant, messieurs, que l'*Action Française* juge que la France n'est composée que de traîtres et d'espions. Pour l'*Action Française*, c'est la République elle-même qui est traître, c'est le régime lui-même, ce sont les institution elles-mêmes qui trahissent.

... dans notre France telle que son histoire l'a faite, il n'y a pas de « bon » Président, de Président patriote qui tienne : c'est la Présidence, c'est la République elle-même, qui trahit et tue la Patrie. (M. Poincaré en Lorraine. — Henri Vaugois.)

Ce qui est allemand et l'a toujours été parmi nous, c'est la République... Il faut en finir avec la République, si l'on veut en finir avec la trahison. Elle en est la tête et le cœur. — Ch. Maurras (Trahison).

Zola, c'est l'immonde fumier métèque, en soixante tonnes ou tomes, sur lequel le plus logiquement du monde, devait pousser la trahison, cette plante grasse de la République. — Léon Daudet (D'Andler à Dreyfus par Zola).

La France est la proie de parlementaires divisés en deux camps : les « Yes » et les « Ya »... Après le ministère Clemenceau qui est « Yes » nous aurons un cabinet « Ya »... Cette abominable duperie durera autant que la République. Quand Monseigneur le duc d'Orléans sera roi de France, alors seulement nous aurons des ministres français... — Léon Daudet (Le clan des « Ya ».)

Ainsi, tant que le duc d'Orléans ne sera pas roi de France, tant que l'homme qui continue la tradition de ceux qui appelaient les Autrichiennes dans leur couche ne sera pas remonté sur le trône, nous n'aurons pas de ministres français !

Voilà, Messieurs, ce que des gens, qui ont l'audace de me poursuivre en diffamation, ont écrit à tous les moments sur les hommes et sur les institutions régulières de ce pays.

Je ne parle pas naturellement des infamies contre le grand démocrate qu'est M. Caillaux. Cela est de règle depuis que les classes pauvres se sont mises dans la tête de ne pas laisser sucer la patrie par les sangsues du monde des exploités.

Face à l'Envahisseur

Vous me direz : oui, mais c'était avant la guerre, c'était en temps de paix... C'est ignoble, c'est écœurant ; mais enfin ces gens-là, une fois l'ennemi dressé contre le pays, ont rallié la cause de la France ; ils ont oublié leurs querelles d'antan, et vous ne retrouveriez plus dans l'*Action Française*, qui s'est rangée sous notre drapeau ainsi que l'ensemble de la presse française, les injures d'autrefois.

Eh bien, Messieurs, pas du tout. Je vous ai dit que nous n'avions commencé cette campagne que lorsqu'eux-mêmes

avaient commencé le feu. Depuis la guerre, que ce soit contre les chefs du parti républicain ou contre le Parlement, ils ont poursuivi la même campagne. Et ce qu'il y a de plus grave, ce que je leur reproche, ce qui a peut-être le plus déterminé notre intervention, c'est l'influence qu'une pareille littérature exerce sur le front, car dans l'*Action Française* tous les jours on dit aux poilus qui versent leur sang : « Ce que vous faites ou rien, c'est la même chose. Vous êtes trahis à l'arrière. L'intérieur est plein de boches et le gouvernement est complice; de telle sorte que toutes vos offensives sont vouées à un échec certain; de telle sorte que tous les sacrifices que vous pourrez faire sont inutiles!... »

Cela c'est un langage infâme; un langage de trahison!

Vous connaissez la thèse de M. Léon Daudet; il dit : « Ou bien on me nommera ministre de l'Intérieur, ou bien vous allez à la catastrophe! » Ce qui signifie, M. Malvy ne sait rien, la Sûreté générale ne sait rien; il n'y a que moi, M. Léon Daudet, avec mes moyens personnels et l'argent de M. Philippe d'Orléans, qui sait où sont les boches et les embochés, et je me fais fort, en deux mois de temps, de balayer tous ceux qui restent dans l'intérieur du pays! »

Ne croyez pas à une plaisanterie, M. Daudet écrit cela chaque matin depuis des mois. Voulez-vous un exemple de ce marché scandaleux?

Vous ne savez pas où cela gîte. JE SAIS, MOI, OU CELA GÎTE. Je me propose pour régler le compte de l'ennemi de l'intérieur, auxiliaire des armées allemandes. Au nom de la patrie envahie et sanglante, pendant qu'il en est temps encore, acceptez, demain peut-être il sera trop tard.

Il n'y a aucune, aucune raison avouable pour refuser ma collaboration. Sans me vanter, je crois pouvoir me rendre en peu de temps aussi utile, dans mes fonctions de nettoyeur de Boches et d'embochés, que MM. Guesde et Sembat dans les leurs, ou que M. Denys Cochin dans la sienne. Je demande seulement qu'on n'attende pas, pour faire appel à mes services, une catastrophe facile à éviter, mais si l'aveuglement continue, IMMANQUABLE.

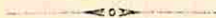
Ce qui veut dire que si on ne prend pas M. Léon Daudet comme collaborateur du gouvernement la catastrophe est immanquable, la France est perdue!

Que penser d'un homme qui fait un pareil marché? Je suppose que M. Daudet est de bonne foi quand il dit : « J'ai le moyen d'en finir avec les éléments dangereux de l'intérieur ». Mais il est odieux quand il ajoute : « Vous me demandez ce moyen? Non, je ne vous le donne pas; si vous ne me nommez pas ministre de l'Intérieur, eh bien, que la France soit perdue! »

Messieurs, si cela était sérieux, si cela n'était pas risible, mais ce serait misérable! Le plus horrible des crimes contre la patrie! M. Daudet serait le dernier des gredins! car on n'a pas le droit de faire un pareil marché! Quand on sait qu'il y a à un endroit quelconque un homme ou des groupes d'hommes qui peuvent empêcher nos soldats d'aller à la victoire, et qu'on ne donne pas, sans profit personnel, le moyen de mettre la main sur ces bandits, on est un bandit soi-même!

Tranquillisez-vous, Messieurs, M. Daudet ne sera jamais ministre de l'Intérieur, et nous aurons quand même la victoire!

(Ici le Président offre à M. Almercyda de se reposer par une suspension d'audience. L'audience est suspendue un quart d'heure.)



REPRISE DE L'AUDIENCE

Messieurs,

Je vous ai dit que si nous avons été amenés à entreprendre cette campagne contre l'*Action Française*, c'était non à cause de ressentiments anciens, mais bien parce que l'*Action Française*, contrairement au pacte que tous les Français ont signé, recommençait, en pleine guerre, ses campagnes de diffamation et d'outrages contre les hommes du régime et le régime lui-même. Je vous ai parlé du contre-coup terrible que cette campagne de dissociation pouvait avoir sur le front et à l'intérieur.

Une Campagne plus infâme

C'est que la campagne ne se borne pas à des outrages et des injures comme autrefois; elle se double d'une campagne plus infâme et plus dangereuse encore, celle que M. Léon Daudet appelle la campagne contre les Boches de l'intérieur et qui consiste à dire que, avec la complicité du gouvernement, couvertes par le gouvernement qui sait, qui est averti, un certain nombre de personnalités sont au service de l'empereur d'Allemagne.

Vous connaissez, Messieurs, au moins par ouï dire, les gens que M. Léon Daudet accuse d'être des agents de l'empereur d'Allemagne et de continuer, après dix-neuf mois de guerre, à servir les intérêts allemands: c'est M. Ullmann, du Comptoir d'Escompte, c'est M. Baumann, des Moulins de Corbeil, c'est M. Louis Dreyfus,

le banquier, c'est M. Richard Heller, c'est M. Kratz-Boussac, c'est M. Soutter, etc., etc.

Messieurs, je ne rechercherai pas si les campagnes de M. Léon Daudet (qui est un homme parfaitement désintéressé, tout le monde le sait !) n'ont pas des origines commerciales ; je ne signalerai pas les échos ironiques qui répondent aux cocoricos de M. Léon Daudet. Lorsque M. Léon Daudet dit « Compoir d'Escompte », je n'arrêterai pas votre attention sur l'écho qui dit « Banque Continentale ». Lorsque M. Léon Daudet dit « Maggi », je n'arrêterai pas davantage votre attention sur le même écho qui dit « Syndicat des Crémiers, Société Knoor ». Lorsque M. Léon Daudet dit « Lampe Osram », je ne ferai pas remarquer que l'écho dit « Lampe Z, lampe Lacarrière ». Lorsque M. Léon Daudet parle de M. Kratz-Boussac, je ne ferai pas remarquer que le même écho répète les noms des concurrents de M. Kratz-Boussac. Et ainsi de suite.

Le "Patriotisme" à la Léon Daudet.

Admettons-le ! Il n'y a pas de vils intérêts derrière ses campagnes... Elles n'en sont pas moins infâmes. Car de deux choses l'une : ou les gens qu'il désigne comme agents de l'Allemagne et qui occupent des situations prépondérantes dans la société française, dont certains sont Français, d'autres Suisses français, les derniers des naturalisés depuis de longues années, sont des espions, et en ce cas, le devoir de M. Léon Daudet n'est pas de faire des campagnes de presse et de demander aux personnalités qu'il attaque de le traîner en justice pour faire la preuve ! Son devoir de patriote est d'apporter ses dossiers, ses preuves au gouvernement lui-même, et après cela de sommer le gouvernement de mettre la main au collet des malfaiteurs.

Ou bien, comme cela crève les yeux, les campagnes de

M. Daudet ne sont que de lamentables radotages, et alors il n'est plus qu'un misérable calomniateur doublé d'un dangereux semeur de panique qu'il faut mettre à la raison.

**

J'entends bien que M. Daudet dira que je parle ainsi parce que les personnes qu'il attaque sont précisément celles qui me couvrent d'or. Pour M. Daudet, rien n'est fait avec désintéressement. Je pourrais, pour répondre à cette insinuation, rapporter quelques anecdotes savoureuses. Je n'en conteraï qu'une.

Au troisième article que je fis paraître dans le *Bonnet Rouge*, je vis apparaître dans mon bureau un gros personnage du Comptoir d'Escompte que l'*Action Française* attaquait tous les matins. Que venait me demander ce personnage? Venait-il me dire bravo! me demander de continuer, d'amplifier? Venait-il m'apporter l'argent dont parle M. Léon Daudet? Pas du tout, il venait me supplier, eu égard aux relations qu'ont tous les journaux, l'*Action Française* comme les autres, avec les banques, par le canal de leur bulletin financier, il venait me demander d'arrêter la campagne. Ces pauvres gens affolés se disaient: « On dira que c'est nous qui payons la campagne du *Bonnet Rouge* et la campagne de l'*Action Française* ne fera que s'amplifier. De sorte que si j'avais été un roué coquin, comme dit M. Léon Daudet, je pouvais faire une affaire, non pas pour continuer la campagne, comme on le prétend chez les gens du Roy, mais pour l'arrêter.

Les gens qui me couvrent d'or sont encore à trouver. Le jour, d'ailleurs, où il se trouvera quelqu'un pour m'apporter les subsides nécessaires pour développer une campagne que j'ai entamée de mon propre mouvement, j'accepterai bien volontiers. Ce n'est pas un déshonneur que d'accepter de l'argent de gens qui pensent comme soi.

Mais à supposer que les campagnes de M. Léon Daudet

soient sincères, elles n'en sont pas moins dangereuses. J'ai déjà dit que son devoir de patriote, puisqu'il prétend que la catastrophe est immanquable et que nous serons battus si on ne le prend pas parmi les membres du gouvernement ou parmi les autorités constituées, son devoir est d'aller au gouvernement lui-même et de lui fournir ses preuves. Or, ces preuves, il ne les administre jamais.

Le "Courage" à la Léon Daudet.

Ajoutez à cela que ce farouche pourfendeur, cet homme qui crie à toutes ses victimes : « Ayez donc le courage de me traîner à la barre d'un tribunal et je ferai la preuve », cet homme, quand on le traîne en justice, il fuit ! Voulez-vous que je vous raconte une histoire ? Elle est dramatique. C'est l'affaire Zoukermann.

Zoukermann, qui était Russe, fut traité d'espion dans l'*Avant-Guerre*. Comme par hasard, M. Zoukermann avait un concurrent : M. Darracq. M. Zoukermann était à la tête d'une entreprise d'autobus en banlieue et M. Darracq avait arrêté de mettre la main sur son entreprise. M. Zoukermann fut donc traité d'Allemand. La guerre vint. Zoukermann, qui était russe, naturalisé français, fut mobilisé. Quatre jours après la déclaration de la guerre, sur une dénonciation anonyme, on arrêta Zoukermann en plein bureau militaire où il travaillait sous l'uniforme de soldat français, et on l'enferma. Et un véritable martyr commença. Un certain nombre de bons patriotes de l'*Action Française* s'amusèrent, pendant qu'il était dans sa cellule, des heures durant, à lui dire : « Salaud, tu seras fusillé demain ». Mlle Zoukermann, qui était ambulancière dans un hôpital, tomba malade et faillit mourir parce qu'une âme charitable vint lui dire que son frère était mort ignominieusement de douze balles dans la peau.

Au bout de cent vingt-cinq jours d'agonie, Zoukermann fut reconnu innocent et relâché.

Alors, lui qui n'avait pas poursuivi avant la guerre, qui avait dédaigné M. Léon Daudet, se dit : « Tout de même, je vais me tourner contre ce bonhomme », et il le poursuivit. Vous croyez que M. Léon Daudet se frotta les mains, se disant : « Je vais enfin faire la preuve, je vais prouver aux juges militaires qui ont relâché Zoukermann qu'ils ont agi comme des serins ». Non ; M. Léon Daudet plaïda la prescription ; il dit à Zoukermann : « C'est trop tard, je vous ai, en effet, accusé d'être un espion ; je pourrais en administrer la preuve, mais il y a prescription ». Et comme il y avait prescription, il n'y eut pas poursuite !

En vérité, quand un homme porte de telles accusations, quand il prétend avoir la preuve et que cet homme se réfugie derrière un moyen aussi misérable, il est jugé !

Messieurs, l'action de M. Léon Daudet, même loyale, même sincère, est une action malhonnête et particulièrement préjudiciable à la patrie.

Retenez bien enfin que jamais encore il n'a rien révélé ni démontré. Les vraies agences d'espionnage qu'il a dénoncées dans son *Avant-Guerre* — dans la proportion de 1 sur 1.000 — la Sûreté générale les connaissait. Pour le reste, il n'a jamais fourni d'autres preuves que d'ennuyeux fatras qui font rire le public et révoltent les gens avertis.

Est-ce, d'ailleurs, ainsi que l'on procède lorsque l'on connaît un espion ? Est-ce qu'on le démasque par la voie de la presse si l'on n'est pas un mercanti ? Blanqui, qui avait la pratique des sociétés secrètes, disait : « Quand j'ai un mouchard dans un de mes groupes, loin de le démasquer, de le jeter à la porte, je le garde parce que je le connais et que si je le « brûlais », la police m'en enverrait un autre que je ne connaîtrais pas ». De même, si vous faites des campagnes dans les journaux, si vous faites savoir aux espions qu'ils sont découverts, ils s'en iront à la Wilhelmstrasse vous en enverra d'autres que vous ne connaîtrez pas.

Le " bluff " à la Léon Daudet.

La vérité, c'est que l'action de M. Léon Daudet est une action de bluff, c'est que M. Léon Daudet est un marchand de papier qui a voulu se tailler une réclame personnelle, une publicité propre et une notoriété de mauvais aloi à grand renfort de dénonciation et de campagnes scandaleuses. La vérité c'est qu'il a risqué de gêner le service de contre-espionnage véritable, risqué de compromettre les intérêts de la patrie, pour étendre auprès des crédules et des étourneaux sa notoriété personnelle.

Le contre-coup de cette campagne, son action à l'intérieur a été de créer dans le public un état d'esprit qui pouvait être extrêmement périlleux. En effet, si vous dites au public : « Vous avez parmi vous des boches et des embochés, et le gouvernement le sait, et il ne fait rien », quelle conclusion voulez-vous que le public en tire ? Le gouvernement est le complice de ces gens ! Voilà ce que pensera le public. De là à déduire, à la suite d'une opération militaire malheureuse, que nous sommes trahis, il n'y a qu'un pas. Et le résultat ce peut être la panique, l'émeute, la guerre civile.

Le Coup de force

Il est vrai que c'est peut-être ce que cherche l'*Action Française*. Quelle est donc la théorie de l'*Action Française* pour ramener le roy ? La propagande légale ? La propagande ouverte par la voie de la presse jusqu'à ce que, l'opinion française convaincue, ramène le roy ? Pas du tout. L'*Action Française* a rompu avec les royalistes traditionnels, elle les a couverts d'ordures, parce qu'ils s'en tenaient

aux moyens légaux. Sa théorie, c'est le coup de force, et, pour faire le coup de force, que faut-il? Une circonstance. Et la circonstance la meilleure, quelle est-elle? La guerre, la mutinerie militaire, l'émeute populaire, la défaire.

Est-ce une affirmation? Je prends un livre : le livre de M. Charles Maurras : *Le coup de force est-il possible?* » et qu'y lis-je?

On prend le plus facile, le plus commode, le plus court.

Il est permis de calculer :

Soit la mutinerie militaire;

Soit une émeute populaire;

Soit un complot proprement dit...

A ceux qui parlent de la force acquise du gouvernement républicain depuis 40 ans constitué, l'*Action Française* rappelle la chute du Second Empire à la nouvelle de Sedan et dit :

Tout se détraqua sur une mauvaise nouvelle...

On dira :

— Mais alors, vous calculez les mauvaises nouvelles ! Vous comptez sur les Prussiens, comme au lendemain de Sedan ! Ou sur les Alliés ! comme après Waterloo !

Nous prions les lecteurs de ne pas se laisser démonter par des mouvements oratoires. Ce ne sont pas des arguments. Ce sont des bêtises.

... S'il faut répliquer, répliquons que mieux vaut calculer les mauvaises nouvelles que de les rendre inévitables comme font les drôles au pouvoir ou leurs innocents collaborateurs et complices de la Droite.

Autres hypothèses sur les conditions du coup (page 29).

Des incidents sans gravité peuvent, d'ailleurs, produire tous les effets de démoralisation favorables au coup de force. Pour lui permettre de réussir avec le minimum de résistances et de difficultés, il suffirait d'une minute de distraction et d'absence parmi les défenseurs du régime. La cause ou le prétexte du détraquement spontané n'importe pas du tout. Ce peut être Sedan ou Waterloo; ce peut être Lang-Son ou la première venue de ces fausses rumeurs qui déterminèrent presque tous les mouvements populaires de la première Révolution.

Voilà la théorie, Messieurs : nous remènerons le Roy par un coup de force. Le coup de force n'est possible que dans des circonstances données ; ces circonstances sont les rumeurs fausses, les mutineries militaires, les défaites : Sedan, Waterloo, Lang-Son.

Eh bien, Messieurs, quand on connaît les gaillards comme je les connais, quand, après la circulation des rumeurs infâmes, on les voit recommencer leur propagande de diffamation systématique, quand on voit que ces diffamations visent à produire la démoralisation, la méfiance, l'inquiétude, c'est-à-dire des circonstances favorables au coup de force, on est inquiet et l'on sort de la distraction dont parle M. Maurras.

C'est ainsi qu'au lieu de trouver des gens distraits, l'*Action Française* a rencontré des gens qui ont crié : Halte-là!

L'Effet sur les Neutres

Mais ce n'est pas seulement en France que l'action de l'*Action Française* s'exerce dans un but aussi néfaste ; il en est de même à l'étranger. Je mets en fait que si certains neutres ne se sont pas déterminés en faveur de notre cause, si dans certaines nations favorables dans l'ensemble à la France, existent encore des courants germanophiles sérieux, c'est à l'*Action Française* qu'on le doit. Ce sont les gens du Roy qui toujours ont fait croire aux neutres mal informés que la France était un pays perdu, que la direction des affaires était entre les mains de gredins et d'incapables.

Nous assistons d'ailleurs à ce phénomène étrange et qui tout de même était d'une façon particulière mon affir-

mation, c'est que tous les amis de l'*Action Française* à l'étranger, ce sont précisément les non-interventionnistes.



En Roumanie quels sont-ils? Il y a là-bas un grand homme, leader des partis populaires; il s'appelle Take Jonesko. Il mène là-bas l'action que vous connaissez pour obliger la nation roumaine, suivant ses intérêts et ses traditions, à marcher avec la France. En face de lui, il y a un autre groupe dont je ne veux pas nommer le chef. Ce groupe a un journal rédigé en langue française. Et dans ce journal, avec le vocabulaire de M. Léon Daudet, on traîne quotidiennement dans la boue l'homme qui s'agite en faveur de la France. Ce journal, c'est l'*Eclair des Balkans*; son principal collaborateur, celui qui déverse l'ordure sur M. Take Jonesco, c'est M. Caïon que félicite une fois le mois M. Charles Maurras dans l'*Action Française* et que l'*Action Française* appelle son ami. Voici pour la Roumanie.



En Italie, qu'ont-ils fait les royalistes d'*Action Française*? Ils ont essayé de diminuer l'influence des partis avancés, tous interventionnistes. Ils ont attaqué les constitutionnels démocrates, les anticléricaux, les radicaux, les républicains, tous ceux qui ont déterminé l'Italie à marcher avec nous. N'oubliez pas que l'*Action Française*, en la personne de M. Léon Daudet et de quelques autres, a été la seule, après avoir attaqué violemment l'Angleterre, — on disait alors le clan des Yes comme on dit aujourd'hui le clan des Ya — a attaqué de même l'unité italienne. Vous trouverez dans la littérature d'*Action Française* des louanges à Proudhon et aux zouaves pontificaux pour avoir, l'un par ses écrits, les autres par leur action, tenté d'empêcher l'unité italienne. De sorte que leurs amis d'Italie ce sont précisément les gens qui sont les ennemis de

l'intervention et qui créent encore à l'heure actuelle des courants germanophiles.



Dans la Suisse française, le seul Suisse de langue française qui soit germanophile, c'est leur agent, le professeur de Reynolds, celui qui assistait naguère aux congrès d'*Action Française*. Vous direz que M. de Reynolds s'est fâché avec M. Charles Maurras... (On ne fait pas toujours bon ménage avec M. Charles Maurras)... Mais M. de Reynolds a conservé les idées de M. Maurras, et tout le monde sait qu'en Suisse française, il est l'homme qui a tenté de créer un courant germanophile. Il a même tenté de réunir des fonds pour une revue qui aurait fait les affaires de l'Allemagne. Il en a été empêché par la dénonciation des universitaires français, en particulier MM. Lanson et Lavisse.



Voilà vos amis, M^e de Roux ! voilà votre action. Et c'est vous qui êtes des professeurs de patriotisme !...

Nous vous considérons, nous, comme des dangers publics. Vous êtes une camarilla, vous êtes une maffia, vous êtes des partisans prêts à tout, même à desservir les intérêts de la France, pourvu que le Roy monte sur le trône ou que la propagande royaliste prenne de l'extension.

J'admets que dans certains cas il y ait bonne foi et que vos attaques contre la République dépassent en résultats votre pensée ; mais je dis que votre haine de la République, votre haine de nos traditions démocratiques est telle, que cela vous entraîne à assassiner la France en croyant seulement assassiner la République !



J'ai, Messieurs, à parler aussi d'un autre fait visé par l'assignation. Il s'agit du cas Jaurès.

Ceux qui font assassiner

J'ai accusé l'*Action Française* d'être complice de l'assassinat de Jaurès. Je maintiens mon accusation et je vais la prouver.

Je ne dis pas que l'*Action Française* a, dans l'ensemble de ses Camelots du Roy, choisi un homme à qui elle a mis en main un revolver en lui disant : « M. Jaurès se trouve en ce moment à la brasserie du Croissant ; va, tire dessus, tue-le ».

Je dis que Villain a eu comme nous tous une formation intellectuelle, et que s'il a été amené à cette conception que le meurtre de Jaurès était un grand acte patriotique, c'est qu'il a puisé cette conception quelque part. Je ne connais pas Villain, mais je n'imagine pas que ce soit un esprit suffisamment averti de la politique extérieure et d'une érudition telle qu'il se soit dit à lui-même : « Voilà le grand acte patriotique à commettre en pleine mobilisation... »

Non, Villain est le lecteur ordinaire, crédule, comme il y en a pour tous les journaux. Il voit dans son journal un homme accusé quotidiennement d'être un traître. Cette accusation, c'est sa pâture intellectuelle de chaque matin. Le jour arrive où la patrie est en danger, Villain se dit : « Il faut que je me dévoue pour ma patrie ; du moment qu'il y a un traître, je vais le tuer... J'accomplis ainsi l'acte le plus utile qu'un Français puisse accomplir pour son pays ».

Mais ce geste, c'est vous qui l'avez déterminé !

Du moment que, dans votre action journalière, vous avez montré Jaurès comme vendu à l'Allemagne, comme traître à la patrie, vous avez une part de responsabilité évidente dans l'assassinat de ce grand, de ce pur génie

français. Vous imaginez bien tout de même que ce n'est pas en lisant le *Petit Parisien* ou l'*Officiel* que Villain est arrivé à cette conception que Jaurès était un traître; non, il y est arrivé parce qu'il a lu M. Léon Daudet.

Des citations ? En voici :

De tout temps, en 1870, en 1873, en 1878, en 1899, en 1905, l'Allemagne a utilisé le concours des révolutionnaires. Elle eut toujours à son service des Jaurès et des Gambetta. — Criton (*La Révolution vient d'Allemagne*).

Le véritable agent. — Au lieu de se livrer aux délices de la contre-police russe, Jean Jaurès devrait bien s'occuper de police allemande.

Il pourrait rechercher ainsi un individu gras, disert, aux jambes courtes, à l'abondante salive, qui, depuis une quinzaine d'années, représente au Palais-Bourbon le gouvernement allemand, sous les couleurs de l'internationalisme. Il n'est pas une circonstance, en effet, où ce chargé d'affaires louches n'ait pris la parole contre les intérêts de son pays. On a su depuis qu'il avait reçu une somme de 25.000 francs d'un député allemand socialiste, mais patriote, afin de fonder un journal destiné à trahir, avec la France, les intérêts du prolétariat français. — Rivarol.

Le Franco-Allemand. — A proprement parler, Jaurès n'est pas un Polonais, ni même un Allemand. C'est un Franco-Allemand. Français par la langue, il emploie toutes les épithètes patriotiques qui peuvent traîner sur sa table, afin qu'elles servent à consommer le sacrifice de la patrie... *Abandon, désertion, capitulation, trahison, tout nous est enseigné au nom de l'amour de la dignité de la France, Jean Jaurès n'a jamais été si écœurant.* — Criton.

... Le Prussien de Paris — avec cette différence qu'il porte ses bottes dans le derrière — Jean Jaurès, ne pouvait perdre une si belle occasion... — Rivarol.

Les admirateurs patriotes de Gambetta se débattent vainement contre la correspondance authentique de Bismarck, tandis que M. Jaurès — *Herr Jaurès* — y a trouvé, avec de grands éclats de joie, une justification de sa propre attitude... — Jacques Bainville (*Gambetta et l'idée nationale*).

... Étant donné que les campagnes de *Herr Jaurès*, qui épouse toujours la cause de Guillaume II, sont depuis longtemps jugées par l'immense majorité des Français. — Jacques Bainville. (*La République et le Maroc*.)

Je regrette de trouver la signature d'un esprit comme M. Bainville sous une pareille littérature, mais c'était l'esprit de la maison et l'honnêteté de M. Bainville y a un moment sombré, sans même qu'il se doutât des conséquences terribles qui devaient s'en suivre.

Continuons :

Jean Jaurès (20.000 francs de subvention de Bebel), *faisait simplement la quête dans un casque à pointe.*

Jaurès, ayant besoin de l'argent allemand, trouvait que l'Allemagne était noble et charmante. *Quant au drapeau français, Jean Botté fait la nique, vous entendez tinter le pfennig germanique.* — Rivarol.

... J'ai relu, ce soir, par trois fois, la lettre du commandant Angelby à ce traître de Jean Jaurès que M. Baudry d'Asson a coiffé, hier, si justement et si bellement, en pleine Chambre, du casque prussien. — Charles Maurras, (La Politique.)

M. Jules Guesde a accusé Jaurès de haute trahison. C'était bien dit. — (Charles Maurras.)

Et ici, une phrase un peu alambiquée, un peu énigmatique, mais significative quand on sait qu'elle vient après la citation que je viens de faire et quand elle suit une charge à fond contre Jaurès, considéré comme espion :

On sait qu'au réalisme des idées correspond le sérieux des actes.

Eh bien, M. Charles Maurras est resté dans le réalisme des idées, mais Villain a été dans le sérieux des actes : l'un a pensé, l'autre a exécuté, mais l'œuvre est commune !



J'en ai fini avec *l'Action Française*, il ne me reste plus qu'un mot à dire, sur un sujet qui sera sans doute le grand cheval de bataille de notre adversaire, il s'agit de notre patriotisme et de notre action dans cette guerre.



Le Rapprochement franco-allemand

On dira : « Vous êtes des antipatriotes. A la dernière heure, à la dernière minute, pressés par l'opinion et par peur des responsabilités, vous vous êtes soudainement révélés patriotes ».

Eh bien, non ! c'est faux ! Sans doute, un moment nous nous sommes égarés. Sous le coup de la répression, nous avons blasphémé, nous avons tenu des propos impies ; mais, même à ce moment, pour les gens avertis, pour les gens qui nous connaissaient ou plus simplement pour qui observe, même à ce moment, à travers nos imprécations, on sentait bien que nous avions, moi, Hervé et les autres, la tripe républicaine et que nous nous rattachions à la grande tradition républicaine et patriotique des patriotes à la manière de ceux de 1792.

Notre politique de rapprochement avec l'Allemagne ? Mais nous ne la renions pas ! Avec de grands esprits, nous avons cru sincèrement, loyalement, pendant des années, qu'un rapprochement franco-allemand était possible et qu'en changeant l'axe de la politique européenne ce rapprochement éviterait la guerre.

Nous avons suivi cette politique passionnément ; elle nous a menés en prison ; nous avons payé de notre personne (c'est ce qui me différencie de M. Léon Daudet, qui provoque, excite, mais n'est jamais au danger).

Au mépris de ma tranquillité et même de ma santé, j'ai fait cette politique pendant des années ; j'ai cru qu'elle pouvait aboutir. Je pense encore qu'elle aurait pu aboutir si on l'avait suivie à fond et avec l'intention d'aboutir.

L'avons-nous faite seulement en France ? Pas du tout ; Hervé et moi, à la *Guerre Sociale*, pas à la veille de la guerre, mais il y a des années, nous avons dit : « Il est

entendu que cette propagande ne peut pas être unilatérale ; elle doit se faire des deux côtés de la frontière ; on ne nous trouvera jamais pour mettre la France en état d'infériorité ».

Notre rectification de tir.

Nous avons essayé d'influencer les Allemands. Nous avons été à Stuttgart, à Amsterdam, à Berne, à Bâle. Quand nous avons vu qu'il n'y avait rien à faire, même avec les Allemands les plus avancés, même avec la social-démocratie, et que, malgré le minimum d'idéologie qu'elle pouvait avoir, elle était avant tout allemande, nous avons fait machine en arrière. J'estime qu'il y a une certaine bravoure, lorsqu'on s'est trompé, à venir le dire comme nous l'avons dit. Vous vous rappelez que, pour avoir osé ce geste qui ne manquait pas de grandeur et même d'héroïsme, Hervé, à sa sortie de prison, après deux ans de Conciergerie, a été accueilli, salle Wagram, par ses anciennes troupes à coups de revolver.



Nous avons rectifié notre tir quand ? A la veille de la guerre ? Non ! En 1910, quand il nous est apparu que notre propagande pouvait être un péril pour la France, quand il nous est apparu aussi que la guerre était fatale.

On nous reproche de nous être aperçus de la possibilité de la guerre quand les canons ont tonné. Si on lisait la *Guerre Sociale* que je faisais avec Hervé, on verrait que dès 1910 nous avons opéré ce qu'on a appelé notre rectification de tir ; nous avons dit : « Nous n'assassinerons pas la France. Du moment que les Allemands ne marchent pas, nous lâchons notre propagande insurrectionnelle ».

Affirmation ? Voici des textes. Ils sont d'Hervé. Mais j'étais rédacteur en chef du journal. Hervé en était le di-

recteur. C'était moi qui faisais la cuisine, et ce qui est paru sous la signature d'Hervé aurait pu paraître sous la mienne. Nous avons évolué en groupe :

Faut-il le dire ? Pour peu que la guerre lui paraisse une guerre défensive, il ne fait pas l'ombre d'un doute qu'une fois dans le rang, qu'une fois au feu, cette démocratie socialiste elle-même redeviendrait comme par enchantement le nerf de l'armée, et trouverait dans son orgueil révolutionnaire français, dans son patriotisme républicain révolutionnaire, à moins que ce ne soit seulement dans son tempérament combatif, une excuse à sa fureur guerrière. Tant il est vrai qu'au fond de chaque internationaliste il y a un patriote révolutionnaire qui sommeille, et pour parler le langage d'un écrivain anarchiste français, Charles Albert, tant il est vrai que nous retrouvons la patrie au fond de chacun de nous. (*Guerre Sociale*, avril 1913.)

Antipatriotes? Jamais!

Voici Hervé à la fameuse réunion de la salle Wagram, septembre 1912. Que dit-il deux années avant la guerre ?

La plus grande erreur de ma vie a été de me laisser affubler, depuis cinq à six ans, de l'étiquette d'antipatriote.

Antipatriote ! mot trouble, mot équivoque, mot qui tue !

.....
Oui, mais pendant que nous, militants, emportés par la colère et la passion, dans l'ardeur des polémiques enflammées, nous cherchions dans notre répertoire les épithètes les plus outrageantes pour nos ennemis, le public, la grande foule anonyme qu'il s'agit de conquérir, comprenait que nous détestions la France, et la presse ennemie, exploitant l'équivoque que nous avions créé étourdiment, nous dénonçait comme les ennemis de la France.

Ennemis de la France ! Ah ! non, alors !

Certes, il y a une France que nous détestons dans le passé comme dans le présent : c'est la France des féodaux qui pressuraient nos pères jusqu'au sang, c'est la France du despotisme royal et clérical, c'est la France des émigrés

et des chouans — car ceux-là aussi se prétendaient la France et la Patrie, jusque dans les fourgons des Cosaques, — c'est la France impériale, la France du Premier Empire, allant souiller dans le sang de tous les peuples le drapeau jusqu'alors glorieux de Valmy et de Jemmapes; c'est la France capitaliste qui, durant tout le cours du dix-neuvième siècle, a dévalisé la nation de toutes les sources de richesses : mines, chemins de fer, haute banque, qui auraient pu devenir autant de richesses collectives; c'est la féodalité financière aujourd'hui installée comme en pays conquis sur le sol d'où nos pères chassaient en 1793 les débris de la vieille féodalité terrienne.

Oui, cette France-là, nous la détestons !

La France que nous aimons.

Mais il y a une autre France, la France des Jacques, la France des huguenots dressés contre le despotisme des rois et des évêques, la France des encyclopédistes, la France de ceux qui firent tomber la Bastille, la France des libres penseurs bourgeois et prolétaires qui, durant tout le dix-neuvième siècle, luttèrent et souffrirent pour l'affranchissement du peuple; la France des révoltés qui versèrent leur sang généreux sur les barricades de 1830, de 1831, de 1834, de 1848 et de 1871, pour essayer de fonder la République démocratique et sociale.

Cette France-là nous l'aimons; et comment ne l'aimerions-nous pas, comment n'aimerions-nous pas ceux qui furent nos glorieux aînés dans notre lutte contre la misère, l'ignorance et l'oppression !

Et la France d'aujourd'hui, n'est-ce pas nous encore, les prétendus sans-patrie et les prétendus antipatriotes qui l'aimons d'un amour ardent et éclairé ? N'est-ce pas nous qui aimons vraiment le pays où le hasard de la naissance nous a placés ?

Oui c'est nous, et non pas les patriotards, qui sommes les vrais patriotes, au sens où nos pères de 93 entendaient ce mot.

C'est de 1912, ce n'est pas de 1914 !

Puis, toujours d'Hervé, en 1913 :

Qu'il soit entendu une fois pour toutes que nous ne serions ni dupes ni complices d'une social-démocratie qui répudierait l'internationalisme pour verser dans je ne sais quel impérialisme bismarckien.

En vérité, la cause est entendue ! Quatre ans avant la guerre, alors que personne même n'y songeait, nous avons, honnêtement, loyalement, nous dressant contre toute notre clientèle, attirant sur nous tous les outrages, toutes les colères de ces gens passionnés, de bonne foi, un peu troublés, il est vrai, par notre logomachie d'antan, nous avons fait machine en arrière.

Trouveriez-vous beaucoup de journalistes ou d'hommes politiques qui aient eu le courage brusquement, quand il leur est apparu que la France pouvait être mise en péril par leur action, de dire brutalement à leur clientèle : « Nous nous sommes trompés, nous n'irons pas plus loin ! » ?

Mon rôle dans la Guerre actuelle

Mon action personnelle dans la guerre ? Elle est simple. Je ne suis pas soldat, c'est vrai. M. Léon Daudet, dont la corpulence est assez connue, dont on n'ignore pas la vigueur physique, qui est une manière de colosse, me fait le reproche de ne pas être dans les tranchées ; il a même affirmé, je crois, que j'étais ici par sursis d'appel ou par je ne sais quelle réforme frauduleuse. Je n'imagine pas qu'avec la situation que j'ai, avec le minimum de notoriété qui est attaché à ma personne, je puisse être en situation de déserteur. Je suis réformé, tout naturellement, pour insuffisance physique. Je le regrette profondément, et ceux qui connaissent mon tempérament savent que s'il n'avait tenu qu'à moi, je serais là-bas.

Mais, tous ceux de chez moi qui étaient en état physique de partir, sont partis. Mon meilleur collaborateur, le plus direct, Merle, était réformé ; il aurait pu rester ici ; il a à peu près le même ventre que M. Léon Daudet, moins fort, moins robuste cependant... Mais suffisamment solide

pour être soldat, il s'est engagé. Il est sergent, il a la croix de guerre. Dulac, mon second : engagé volontaire, croix de guerre; Reuillard, Goldsky, Méric, et tant d'autres, tous « antipatriotes » comme moi autrefois !... Tous partis ayant subi la même évolution, sous mon influence, je puis bien le dire.



Mon action personnelle, voulez-vous que je la dise ? Nous la mettrons en parallèle avec celle des royalistes de l'A. F.

Lisez le *Bonnet Rouge*, pendant toute la période de tension : il est là pour dire aux socialistes, aux révolutionnaires, aux syndicalistes, aux anarchistes qui auraient pu être encore égarés : « Attention ! il faudra faire votre devoir ; la patrie est menacée ; nous sommes en présence d'un ennemi qui peut mettre en péril le régime républicain et la civilisation générale, oublions tout de nos rancœurs passées. C'est à nous à être au premier rang ».

Le Carnet B.

Puis, il se passe ceci. Une inquiétude me vient. Alors que je sens toute la nation qui s'unit, alors que j'assiste à la naissance de cette admirable réconciliation nationale, je me dis tout à coup qu'il y a dans la vieille paperasserie administrative une liste de suspects. Cela s'appelle le Carnet B. Il y a des hommes qui, depuis des temps immémoriaux, quelques-uns pour être seulement entré par hasard dans une réunion publique, sont là, couchés sur ce carnet, cotés comme suspects, traîtres à la patrie. Et il y a des mandats en blanc, tout le monde sait cela ; et je sais les intentions du gouvernement : avant même la déclaration de guerre, lancer les ordres en blanc et provoquer l'arrestation de tous ces suspects...

Je me dis : Si on les arrête, c'est la France divisée, c'est

l'obligation pour le groupe socialiste parlementaire de prendre la défense des siens qui seront injustement arrêtés ; c'est en tout cas le trouble, l'agitation, l'équivoque, c'est la France coupée en deux, c'est le désordre escompté par l'ennemi.

Alors, je fais une chose audacieuse. Je vais trouver M. Malvy et je lui dis : « Qu'allez-vous faire pour le Carnet B ? » Et M. Malvy me dit : « Je suis très content que vous me parliez de cela. Mais je suis obligé... » Il y eut là une scène d'un dramatisme et d'une grandeur que je ne décris pas pour ne pas être accusé d'employer des moyens théâtraux...

Je dis à M. Malvy : « N'arrêtez personne... » « Pourtant, dit M. Malvy, s'il reste quelque part un fou, si des éléments qui échappent à votre influence se soulèvent, quelle responsabilité aurai-je ? » « Et si vous coupez la nation en deux, ripostai-je, si vous créez de l'agitation, des divisions, quelle responsabilité n'aurez-vous pas ? »

« N'arrêtez personne, criez hautement que vous faites confiance, que la République fait confiance à tous ses enfants, et vous verrez le vieux sang des patriotes de 92 se réveiller, même chez les pires blasphémateurs d'antan... »

M. Malvy me dit : « Il faut voir le directeur de la Sûreté générale... »

C'est peut-être pour cela qu'on dit que je suis de la police ? Si c'est ainsi, je considère que ce jour-là j'ai été un policier qui a rendu à son pays un service dont il peut être fier.

Nous parlons avec le chef de la Sûreté qui, homme intelligent et de décision dit : — Oui, M. Almercyda a raison ; mais il y a un milieu qui risque d'échapper à son influence, c'est le milieu des anarchistes individualistes ». C'étaient précisément ceux qui ameutaient la classe ouvrière contre nous à cause de notre retour au sentiment national.

Je dis à M. Malvy : « Laissez-moi quarante-huit heures ; si dans quarante-huit heures, après avoir travaillé ces gens-là, je viens vous dire qu'il n'y a pas de péril, vous n'arrêterez personne, vous ferez confiance ».

Dans les quarante-huit heures qui ont suivi, j'ai fait cette besogne, que je considère comme mon honneur, de voir tous les gens en qui pouvaient traîner la fumée des mauvais alcools d'autrefois et, lorsque j'eus acquis la certitude que, entre les inconvénients que pouvait avoir mon projet et le gros inconvénient de l'arrestation aveugle, il n'y avait pas à hésiter, j'ai été dire à M. Malvy : « Je vous en supplie ! faites ce grand geste. Nous sommes à un moment où les gestes empreints d'idéalisme, dans lesquels passe un grand souffle d'humanité ont plus de répercussion que les applications strictes de la loi ». Et M. Malvy, en qui s'est réveillé une tradition que vous ne sentez pas, M^e de Roux, mais qui est autrement humaine que la vôtre, n'a arrêté personne. Et ce sera la gloire de ce jeune ministre d'avoir agi ainsi...

Et que s'est-il produit ? C'est que, alors que l'envahisseur comptait sur des dissensions intestines, il s'est trouvé en présence d'une France unie : tous les cœurs battant d'un même frisson, tous les Français, rivaux, ennemis d'hier, groupés autour du drapeau menacé.

Croyez-vous qu'on aurait eu cela avec vos procédés à vous ? J'en doute. En tout cas, l'exemple est là : tous ces anarchistes, tous ces gens que les bons bourgeois qualifiaient d'énergumènes, tous ceux qui terrorisaient les poltrons et les niais, tous ceux sur qui l'étranger comptait, ont été les meilleurs agents de la défense nationale !

Leur Jeunesse et la nôtre

Vous avez donné votre jeunesse, dites-vous ? C'est vrai ; je lis vos listes de morts et de blessés au champ d'honneur. Elles sont glorieuses. Mais nous avons donné aussi la nôtre. Dans une audience précédente, un avocat de chez vous disait cette parole un peu énorme que dans l'épopée actuelle, dans le débordement de gloire, dans la débauche d'héroïsme dont la terre de France est aujourd'hui le théâtre, la première place revenait aux Camelots du Roy. Pas du tout ! Il n'y a pas de première place ! Je mets votre jeunesse au même plan que la nôtre ; je mets la nôtre au même plan que la vôtre ! J'ajoute que vos martyrs m'émeuvent autant que les nôtres... Et quand je vois dans vos listes de héros des jeunes hommes dont j'ai pu apprécier la délicatesse d'âme et la noblesse de sentiments, comme ce Maxime Réal del Sarte qui a été mon camarade de cellule à la Santé, j'éprouve autant d'émotion que si c'était un des miens qui fût atteint.

Vous avez donné votre jeunesse ? mais vous n'y êtes pour rien ; il s'est produit pour elle ce qui s'est produit pour la nôtre : ces jeunes hommes se sont soudainement retrouvés. C'est le miracle des races. Tout ce qui malgré vous, malgré votre propagande dissolvante, les a pénétrés avec l'air qu'ils respiraient, s'est réveillé au moment du danger, au bruit du canon et de la mitraille, et ils ont été Français, simplement. Ils ont oublié qu'ils étaient royalistes, comme les nôtres ont oublié qu'ils avaient été anarchistes.

Mais, alors que nous nous n'avons jamais rien fait pour leur rappeler qu'ils avaient été anarchistes, vous faites tout pour leur rappeler qu'ils sont royalistes avant d'être Français. Tous les jours, vous dites à ces gens qui ris-

quent, couchés sur la terre froide, d'avoir, à cause de vos enseignements, la plus atroce des agonies : « Votre sang qui coule est perdu en vain ! Nous avons un gouvernement qui nous trahit ».

Et cela diminue singulièrement la valeur de votre sacrifice...



Au Pied du mur

Messieurs, je ne sais ce qu'on vous dira de l'autre côté de la barre sur mon compte personnel. Je ne sais pas si M^e de Roux a une procuration pour renouveler les infamies et les mensonges qu'a répétés à satiété M. Léon Daudet. En tout cas, je vous rappelle une chose. On m'a accusé d'être non seulement un malfaiteur et un émeutier, mais également un agent payé de la police ; on m'a accusé de m'être enrichi en qualité de munitionnaire ; on m'a accusé d'être l'ami de Lombard et de Garfunkel. J'ai offert à M. Léon Daudet un jury d'honneur en lui disant : « Si vous faites la preuve d'une seule de vos accusations, il s'ensuivra que tout le reste est vrai ». Et M. Léon Daudet a dit : « Pas de jury d'honneur ; devant la correctionnelle ! »

Nous sommes au rendez-vous assigné. Administrez la preuve !

Le Danger

J'en ai fini.

Ce que j'ai fait, avec une violence qui a quelquefois, c'est vrai, dépassé le ton permis dans les circonstances actuelles, mais qui a toujours été inférieur à celui employé par l'*Action Française*, c'est une action de salubrité, c'est une campagne de toute nécessité. J'ai été longtemps seul; longtemps j'ai assumé seul la responsabilité de recevoir les coups et les fureurs de la bande. Mais d'autres sont venus, d'autres viennent qui comprennent l'urgence de ma besogne.

Voici un journal, ce n'est pas un organe révolutionnaire. Il représente, dans le Midi de la France, la démocratie conservatrice, pondérée, bourgeoise pourrait-on dire. Il s'appelle le *Petit Méridional* et rayonne sur 10 ou 12 départements. Or, dans un article intitulé *Le Danger*, voici ce qu'il dit :

Avec une ténacité qui confine à la manie, M. Charles Maurras profite du respect que les républicains ont de l'Union sacrée pour demander, tous les jours, dans son journal, un coup d'Etat qui installe le duc d'Orléans sur le trône d'où son aïeul Philippe-Egalité a sorti Louis XVI pour l'envoyer à la guillotine.

Tant que ces tendances ne trouvaient leur expression que dans l'*Action Française*, on pouvait les dédaigner, mais voici que, maintenant, des écrivains, plus modérés de pensée et de forme, M. Maurice Barrès et Alfred Capus les recueillent et les prennent à leur compte.

Dans ces conditions, le silence des républicains deviendrait une faute.

Cette faute, nous ne l'avons pas commise. J'ai, au contraire, l'orgueil d'avoir le premier poussé le cri d'alarme qu'on entend enfin. Et j'ai le sentiment, lorsque la guerre

finie mes poilus reviendront, de pouvoir les regarder en face en leur disant : « La besogne que vous avez faite là-bas était plus périlleuse, mais celle que j'ai faite ici était aussi utile ! »

On trouvera plus loin l'arrêt prononcé par la Chambre des appels correctionnels. Rappelons qu'en première instance, M. Almereyda ayant fait défaut, ce procès à notre avis ne devant se juger qu'après la guerre, c'est-à-dire à un moment où nous aurions pu produire d'utiles témoins que les nécessités de la défense nationale retiennent au front, les condamnations suivantes avaient été prononcées :

« Le Tribunal, vu....., condamne Almereyda à un mois d'emprisonnement, cinq cents francs d'amende, cinq mille francs de dommages-intérêts et l'insertion du jugement dans trois numéros consécutifs du Bonnet Rouge. »

Rappelons en outre les prétentions de MM. Daudet-Maurras, lesquels réclamaient simplement : cent mille francs de dommages-intérêts et l'insertion du jugement dans autant de numéros du Bonnet Rouge qu'il y eût d'articles incriminés.

Les cris de rage de l'Action Française, que le lecteur trouvera à la fin de cette brochure, donnent son sens exact à l'arrêt qui revise le premier jugement.

L'Arrêt

Entre : Messieurs Daudet et Maurras,
Et : Almereyda.

La Cour,

Adoptant les motifs des premiers juges en ce qu'ils ont déclaré constitutifs des délits d'injures et de diffamation les articles du *Bonnet Rouge*, visés aux débats, indiqués et précisés par le jugement,

Mais considérant qu'une atténuation de la peine prononcée par défaut s'impose, qu'elle résulte de la publication des articles extrêmement violents, injurieux et diffamatoires, dont Almereyda a été l'objet dans le journal *l'Action Française* de la part des parties civiles;

Considérant, en effet, que si, au point de vue juridique il est hors de doute que la provocation ne constitue pas un cas d'excuse légale, pour le délit de diffamation comme pour le délit d'injure, aux termes de l'article 33, paragraphe 2 de la loi sur la Presse, il est non moins certain que cette provocation, quand elle atteint la même violence que celle constatée dans les articles de journaux incriminés, doit être prise en considération par les juges pour la fixation du

quantum de la peine, et pour l'admission des circonstances atténuantes;

Qu'Almereyda, malgré le caractère d'extrême gravité des injures et des diffamations contenues dans ses articles contre Léon Daudet et Charles Maurras voit sa faute atténuée du fait des attaques dont il a été lui-même l'objet de leur part.

Par ces motifs :

Confirme le jugement en ce qui concerne la constatation et la qualification des délits.

Supprime la peine d'emprisonnement prononcée par défaut.

Confirme la peine de 500 francs d'amende. Réduit à 300 francs le montant des dommages-intérêts et ordonne une seule insertion du présent arrêt dans le *Bonnet Rouge*, dit que ladite insertion sera faite au lendemain de l'expiration des délais de Cassation.

Condamne Almereyda aux dépens.

Acquittement moral

La Cour ne pouvait pas acquitter. Miguel Almereyda, en vertu même de l'application stricte de la loi en matière de diffamation, devait être condamné comme le seraient Daudet et Maurras si Almereyda les poursuivaient.

Prisonniers de la loi les juges devaient prononcer une condamnation.

C'était inévitable.

Mais, par les attendus dont ils ont fait précéder leur arrêt et par l'extraordinaire réduction qu'ils ont fait subir et aux prétentions de l'*Action Française* et à la première condamnation prononcée par défaut, les juges ont donné tout son sens à leur arrêt : et ce sens, c'est celui d'un acquittement moral.

Voyez les « attendus ».

Le tribunal a tenu, par eux, à donner à l'*Action Française* une leçon. Les juges disent clairement à Léon Daudet et à Charles Maurras que, quand on se spécialise comme ils le font, dans la diffamation systématique et grossière de leurs concitoyens, on doit montrer plus de prudence et de modestie, et ne pas tenter aussi légèrement des procès en diffamation à des adversaires de bonne foi.

L'*Action Française* écume de rage et insulte les magistrats qui ont rendu le jugement, qui pourtant, nous condamne. (*Voir plus loin.*)

Ni Léon Daudet ni Charles Maurras n'ont en effet lieu d'être fiers et satisfaits.

Voilà deux gaillards contre lesquels nous avons produit, pendant plusieurs mois, des accusations aussi terribles que précises.

Devant ces accusations, auxquelles ils n'avaient rien à

opposer, qu'on fait les deux grands bonisseurs du néo-royalisme ?

Ces gens, qui n'avaient qu'outrages et diffamations pour la magistrature républicaine, décidèrent de nous traduire devant les tribunaux.

Ils demandèrent aux juges de venger leur honneur. Et cet honneur, ils l'évaluaient en argent, et ils l'évaluaient à *cent mille francs*.

Cent mille francs, c'est une jolie somme.

Cela mettait nos deux gaillards à cinquante mille francs pièce.

Les juges ont une toute autre idée de l'honneur de Léon Daudet et de l'honneur de Charles Maurras.

Les magistrats ont accepté de fixer en argent, comme les en priaient Daudet et Maurras, l'honneur des deux royalistes.

Mais ils ne l'estiment pas d'un aussi grand prix.

Les cent mille francs, les magistrats les ont réduits à *quinze louis*.

L'honneur de Daudet, l'honneur de Maurras, évalués par les experts que ces deux gaillards avaient eux-mêmes choisis, c'est trois cents francs, soit cent cinquante francs pièce !

Des Plaideurs furieux

En injuriant les juges, Maurras avoue son échec

Personne ne s'est mépris sur la signification du jugement rendu par la Chambre des Appels correctionnels.

Ce fut une victoire pour Miguel Almereyda et le *Bonnet Rouge*.

Pour Léon Daudet et Charles Maurras, ce fut... la tape !

Les juges nous ont bien condamnés à donner trois cents francs à ces gens qui en réclamaient cent mille.

Mais l'*Action Française* elle-même se charge de nous dire que ces trois cents francs, ce n'est pas une condamnation.

La véritable condamnée, c'est elle, et elle le montre en faisant ce que font tous les mauvais plaideurs qui perdent leurs procès : en insultant ses juges.

Maurras rapporte les deux jugements, celui du 12 octobre qui nous condamnait par défaut, et celui du 13 mars qui réduisit tant les premières peines. Et il dit :

On trouvera dans le premier le cri de la conscience patriotique d'honnêtes magistrats voyant adresser aux auteurs de l'*Avant-Guerre* et de *Kiel et Tanger*, « l'accusation infamante entre toutes d'avoir trahi leur pays ». La seconde pièce se garde bien de le relever le point de fait qui révolte les premiers juges, elle déclare en termes généraux adopter « leurs motifs », mais ajoute qu'une atténuation de peine s'impose, parce qu'il a été répondu à cette infamie par des articles violents, injurieux et diffamatoires » étrangement qualifiés de « provocation ».

Voilà ce que dit d'abord Maurras. Vous remarquez qu'ayant décerné un brevet d'honnêteté aux premiers juges, il se garde d'en faire autant pour les seconds, ce qui est une façon oblique de les traiter de malhonnêtes gens.

Un plaideur qui trouve son juge malhonnête et le lui dit, est-ce un plaideur satisfait et triomphant ?

Mais Maurras poursuit son commentaire de dépit et il s'en prend directement à l'honorable président, à M. de Valles lui-même :

Une certaine dextérité juridique est également apte à dénier le droit aux honnêtes gens et à protéger les coquins. De tels magistrats sont précieux sous tous les régimes. Je suis en mesure de prédire à M. le président de Valles un bel avenir.

Maurras injurie encore M. de Valles en insinuant que les jugements de ce magistrat lui sont dictés par le gouvernement. Et, s'il publie le premier jugement, c'est que cette publication, pense-t-il, « *suffira au châtement public des juges qui l'ont réformé* ».

Un plaideur qui déclare vouloir châtier ses juges, est-ce oui ou non, un plaideur qui est satisfait de l'arrêt rendu et de la condamnation prononcée contre ses adversaires ?

L'*Action Française* ne pouvait pas avouer mieux que par ces injures aux magistrats que la condamnation de Miguel Almercyda l'atteint bien plus qu'elle ne nous touche.






Le Bonnet Rouge

est le seul
grand quotidien républicain
:: du soir ::

:: ABONNEMENTS ::

Paris, Seine et Seine-et-Oise.	20 fr.
Départements..	24 fr.
Étranger.	32 fr.

Les Abonnements pour **SIX MOIS**
sont reçus.



Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du Soir

DIRECTION - PUBLICITÉ | RÉDACTION-ADMINISTRATION

14, Rue Drouot

142, Rue Montmartre

TÉLÉPHONE : Central 69-70 — PARIS — TÉLÉPHONE : Central 80-62

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Collaborateurs Politiques :

Général **PERGIN**, ancien membre du Conseil supérieur de l'Armée.

Fernand **DUBIEF**, ancien ministre, député de Saône-et-Loire.

Paul **PAINLEVÉ**, député de Paris.

D^r **Amédée PEYROUX**, député de la Seine-Inférieure.

Henri **GUERNUT**, secrét^{re} général de la Ligue des Droits de l'Homme.

Léo **BOUYSSOU**, député des Landes.

Louis **MARTIN**, sénateur du Var.

J.-L. BRETON, député du Cher.

Charles **DEBIERRE**, sénateur du Nord.

Maurice **VIOLLETTE**, député d'Eure-et-Loir.

P.-H. LOYSON, directeur des "Droits de l'Homme".

Marcel **CACHIN**, député de Paris.

Emile **DESVAUX**, conseiller municipal de Paris.

Raoul **ANGLÈS**, député des Basses-Alpes.

Edouard **HERRIOT**, sénateur du Rhône, maire de Lyon.

Alexandre **BÉRARD**, ancien ministre, sénateur de l'Ain.

Ferdinand **BUISSON**, président de la Ligue des Droits de l'Homme.

Th. **RUYSSEN**, professeur à l'Université de Bordeaux.

Henri **CONNÉVOT**, député de la Creuse.

E. LAGROSILLIÈRE, député de la Martinique.

Daniel **VINGENT**, député du Nord.

Paul **AUBRIOT**, député de Paris.

Victor **DALBIEZ**, député des Pyrénées-Orientales.

Paul-**MEUNIER**, député de l'Aube.

L. RIPAULT, président des Jeunesses républicaines de France.

Henri-**MICHEL**, sénateur des Basses-Alpes.

Georges **BEAUVISAGE**, sénateur du Rhône.

Jean **LONGUET**, député de la Seine.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : **René DOLIÉ.**